

SOCIÉTÉ**Traces de pas dans la neige**

Ignorés ou presque par les chercheurs, les Inuit ont eux-mêmes créé en 1981 le centre culturel Avatak pour promouvoir leur culture et leur langue. Ce centre en pleine expansion se veut une manifestation de la vitalité de cette population dont le taux de reproduction est l'un des plus élevés au monde. Un reportage de Paul Cauchon. **Page B-1**

L'au-delà de la télévision

Derrick de Kherckhove, élève, disciple et « continuateur » du célèbre Marshall McLuhan a un dada : l'impact des communications électroniques sur nos vies. Paule Des Rivières l'a rencontré nous livre ses réflexions sur la télévision de demain. **Page B-1**

SOMMAIRE**Éditorial**

Le plan canadien pour faire face aux défis de « l'après-guerre du Golfe » n'a rien de tout d'un plan Marshall, écrit Lise Bissonnette en éditorial. Mal ficelé, il cache à peine une volonté de retrait plutôt que d'engagement, et passe sous silence les coûts de la paix quand il ne les balaye chez les pays du Moyen-Orient. **Page A-8**

Dissolution du Pacte de Varsovie

Le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev propose aux ex-pays socialistes d'Europe de l'Est de liquider les structures militaires du Pacte de Varsovie d'ici le 1er avril. **Page A-7**

Étudiants lésés par la police ?

Des policiers chargés de la lutte contre la drogue ont lésé de leurs droits plusieurs dizaines d'élèves, estime la Commission de protection des droits de la jeunesse. **Page A-3**

LE SILENCIEUX**Les aphorismes de Maxime**

LA PENSÉE du jour : « Pour arriver à avoir raison, on ne s'embarrasse pas de la perdre. »

La banlieue n'est pas un endroit que l'on habite, mais un trou où l'on se réfugie.

Demain est un autre jour où il fait nuit.

L'irruption d'un intrus dans notre solitude a parfois cet avantage de nous soulager de notre omniprésence à nous-même.

Le raciste, c'est tout bonnement quelqu'un qui n'accepte pas qu'on le dérange.

Le concubinage, initiation au mariage ! Autant dire qu'il suffit de se mettre les pieds à l'eau pour apprendre à nager.

Madame Thatcher a fait la preuve qu'avec les femmes, les grands hommes sont encore possibles.

ALBERT BRIE

Bush retarde l'offensive terrestre

Le 33e missile Scud lancé par l'Irak sur Israël fait plusieurs blessés

NICOSIE (Reuter) — Le président George Bush a annoncé hier qu'il ne comptait pas précipiter le déclenchement d'une offensive terrestre dans le Golfe, tandis que les commandants alliés faisaient état d'un début d'affaiblissement de l'infanterie irakienne.

« Nous prendrons tout le temps nécessaire pour décider quand la prochaine phase pourra commencer », a dit George Bush aux journalistes après des consultations avec le secrétaire à la Défense Dick Cheney et le général Colin Powell, chef de l'état-major interarmes.

Les deux hommes, de retour d'Arabie saoudite, lui ont exposé en détail la situation militaire, après une semaine de rumeurs diverses quant à la date de lancement d'une attaque

terrestre destinée à évincer les Irakiens du Koweït.

Sur le terrain, un missile Scud irakien tiré sur Israël cette nuit, le deuxième en quelques heures, s'est abattu dans le centre du pays et a fait plusieurs blessés, a annoncé l'armée israélienne.

L'engin était équipé d'une ogive conventionnelle.

« Le missile a frappé une zone résidentielle et il y a des blessés, pour la plupart légèrement atteints. Un ou deux sont un peu plus touchés. Il y a des dégâts », a déclaré le porte-parole de l'armée, le général Nachman Shai.

Hier soir, un autre Scud s'était abattu sur une région inhabitée du centre d'Israël, ne faisant ni dégâts, ni victime.

La dernière attaque porte à 33 le nombre de missiles tirés contre Israël en 13 attaques depuis le début de la guerre du Golfe le 17 janvier.

Ces tirs ont fait quatre morts et 300 blessés.

L'Irak a également tiré un Scud hier soir sur Ryad, la capitale saoudienne. L'engin a été détruit par un missile anti-missile Patriot, mais des débris ont fait deux blessés légers en retombant sur le sol.

« La campagne aérienne est très efficace et elle continuera encore un moment », a ajouté le chef de la Maison-Blanche, qui s'est refusé à donner la moindre indication sur le moment où débiterait l'offensive terrestre pour ne pas nuire à la sécurité des forces de la coalition.

À Ryad, des officiers alliés ont dit

que la coalition avait intensifié ses bombardements des premières lignes ennemies et que certaines unités ennemies en avaient souffert au point de se joindre à d'autres afin de reconstituer des bataillons.

« Aucun bataillon irakien n'est épargné par nos pilotes », a dit un porte-parole militaire américain après avoir fait état de 750 sorties contre des positions de première ligne au cours des dernières 24 heures — chiffre record pour une journée depuis le début des hostilités.

Un haut responsable militaire américain a dit que divers signes montraient que les raids aériens commençaient à ébranler l'armée irakienne : « Je crois que certaines de leurs divisions ont subi des dom-

Voir page A-4 : Bush



George Bush

PHOTO AP

Le Québec adhère au libre-échange trilatéral

L'Ontario s'y oppose

Chantal Hébert

de notre bureau d'Ottawa

VISIBLEMENT moins refroidi que plusieurs autres provinces par l'expérience du libre-échange avec les États-Unis, le Québec a sauté à pieds joints hier dans le camp de l'aménagement d'une zone nord-américaine de libre-échange.

Mais l'Ontario manifeste autant d'opposition à l'aventure du libre-échange avec le Mexique que lors de la première manche du débat. Et deux autres provinces, la Colombie-Britannique et le Manitoba, n'ont pas voulu suivre d'emblée Ottawa sur la voie des nouvelles négociations annoncées la semaine dernière.

Le premier tour de table fédéral-provincial dans la foulée de la décision d'Ottawa de s'engager sur la voie d'un ménage commercial à trois avec les États-Unis et le Mexique indique qu'une fois de plus le Québec pourrait bien être le plus solide allié du gouvernement fédéral dans le dossier.

« L'entente de libre-échange avec les États-Unis a été bénéfique pour le Québec, affirme en effet le ministre des Affaires internationales, John Ciaccia, qui voit dans le traité vieux de deux ans une police d'assurance pour l'économie du Québec. Une entente trilatérale va sûrement ouvrir plus de marchés et va augmenter notre police d'assurances. »

Mais là où le Québec dit blanc, l'Ontario voit noir. « Le libre-échange avec les USA n'a pas marché pour l'Ontario, lance le ministre ontarien de l'Industrie Allan Pilkey, une entente avec le Mexique ne sera pas bénéfique pour les Ontariens, elle va seulement leur infliger plus de difficultés. »

Une opposition qui ne surprend pas le ministre fédéral au Commerce international qui dit ne pas s'en émouvoir. « L'opposition de l'Ontario n'affaiblira pas notre position », affirme John Crosbie. Il calcule en effet, que comme la dernière fois, il

Voir page A-4 : Libre-échange



Le célèbre pianiste de jazz Oscar Peterson et 25 autres personnalités ont reçu hier l'Ordre national du Québec des mains du premier ministre Robert Bourassa. Autres informations page A-3.

PHOTO PC

La récession pourrait se terminer avant la fin de l'année, dit Bourassa

d'après la Presse Canadienne

QUÉBEC — La récession économique pourrait se terminer avant la fin de l'année, estime le premier ministre Robert Bourassa.

Interrogé par la presse, hier à Québec, à la suite de la remise de l'Ordre national du Québec, M. Bourassa a soutenu que les dernières données sur le chômage contenaient des éléments négatifs, mais qu'il y avait néanmoins des points positifs.

« Il y a eu une baisse soudaine et importante des taux d'intérêt, une forte augmentation de l'épargne des Québécois et une stabilité relative du prix du pétrole », a dit le premier ministre.

« Ces conditions peuvent nous faire espérer que la récession sera terminée avant la fin de l'année », a-t-il poursuivi.

M. Bourassa a également noté l'accueil positif que les entreprises de construction ont réservé à son plan de relance, de même que le succès de la dernière vente des obligations d'Hydro-Québec sur le marché américain.

Le premier ministre affirme « ne pas être au courant » que des investissements auraient été retardés depuis quelques semaines à la suite de l'incertitude créée par la publication du rapport Allaire du Parti libéral.

M. Bourassa a par ailleurs refusé de commenter la publication d'un livre par son ex-colleague député libéral Reed Scowen. M. Scowen, jusqu'à récemment délégué du Québec à Londres, y affirmerait qu'il n'y a plus de place pour les Anglo-Québécois dans le PLQ.

« Trouvez-moi la page où il dit cela et après nous en discuterons », a tranché M. Bourassa.

Il a rappelé que tout récemment, le ministre John Ciaccia, représentant anglophone au sein du conseil des ministres, disait que « le Parti libéral est le meilleur instrument pour les Anglo-Québécois ».

Fronde contre le rapport Allaire au PLQ

Pierre O'Neill

LE RAPPORT ALLAIRE est sur la sellette au sein même du Parti libéral du Québec. La fronde fédéraliste s'organise et annonce un débat musclé en vue du congrès d'orientation qui se tiendra les 8, 9 et 10 mars à Montréal.

L'opposition émerge de toutes parts. Les associations libérales de plusieurs comtés ont déjà annoncé leur intention de corriger le virage souverainiste proposé par la direction du PLQ et d'inviter le congrès à réaffirmer la vocation fédéraliste du parti.

Un coup de sonde effectué au cours de la journée d'hier par LE DEVOIR auprès d'une vingtaine de comtés a permis de constater que le débat prend de l'ampleur au sein de la base militante, que plusieurs propositions d'amendements seront adressées au secrétariat central de Montréal et mises à la poste avant minuit ce soir, respectant ainsi les délais prévus par les statuts du parti.

Il semble bien que l'initiative du ministre Claude Ryan, incitant dimanche les militants de son comté d'Argenteuil à voter une série d'amendements, a eu l'effet d'un détonateur et donné le signal de l'offensive contre les velléités souverainistes du comité Allaire. Amendements qui, essentiellement, contestent la sagesse d'exiger l'exercice exclusif pour le Québec d'un aussi grand nombre de compétences. Et qui s'opposent à l'abolition du Sénat, tout en suggérant de reconnaître au Parlement fédéral un droit de veto sur toute modification constitutionnelle.

L'électrochoc Ryan a toutefois mis dans l'embarras certains de ses collègues du cabinet, dont le premier ministre Bourassa lui-même, qui après avoir d'abord refusé de commenter, a déclaré hier : « Les militants peuvent faire des amendements. »

Voir page A-4 : Fronde

Des dirigeants d'affaires repartent à la défense du fédéralisme

Raymond Cyr, Paul Desmarais et Bertin Nadeau sortent de leur mutisme d'après-Meech

Michel Van de Walle

de la Presse Canadienne

PLUTÔT DISCRETS à ce jour depuis l'échec de l'accord du lac Meech, des dirigeants d'affaires du Québec partisans du fédéralisme se mobilisent et ont l'intention de se manifester de plus en plus.

Hier, c'était Raymond Cyr, le président et chef de la direction de BCE Inc., la plus importante entreprise

canadienne, qui a livré un plaidoyer en faveur du fédéralisme devant le Canadian Club à Montréal.

Aujourd'hui, devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, le président de Power Corporation, Paul Desmarais, doit faire de même ainsi que le président d'Unigesco, Bertin Nadeau, dans deux semaines, devant le Canadian Club, confiait hier lors d'un entretien téléphonique le président du Conseil du patronat, Ghislain Dufour.

Celui-ci affirme cependant qu'il ne s'agit pas d'un mouvement structuré, doté d'un secrétariat, comme l'était par exemple celui en faveur de l'accord du lac Meech. « On pense qu'à 18 mois (d'un éventuel référendum selon la proposition du comité Allaire, du Parti libéral du Québec), il est un peu tôt pour se lancer dans une stratégie de ce genre-là », dit M. Dufour. Il reconnaît cependant que des dirigeants d'entreprises en parlent entre eux, qu'il en a été question

au comité exécutif du CPQ et qu'il existe une volonté commune d'intervenir.

Il ajoute que des interventions seront également coordonnées dans le reste du Canada par le biais du Conseil canadien des chefs d'entreprises. Des dirigeants d'affaires québécois iront expliquer à leurs homologues du reste du pays la nécessité de renégocier un nouveau pacte.

C'est d'ailleurs ce que faisait hier à Montréal M. Cyr, dont l'essentiel

du discours a été prononcé en anglais parce qu'il voulait « être sûr d'être bien compris » dans le reste du Canada.

Il a appelé les Anglo-Canadiens à « se réveiller et s'organiser » pour faire en sorte que le fédéralisme se renouvelle. Il estime qu'une réforme est inévitable, en raison principalement de l'état lamentable des finances publiques à Ottawa.

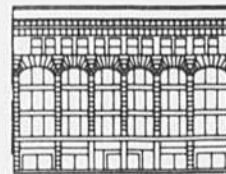
« Il n'y a aucun doute que l'on se

Voir page A-4 : Dirigeants

Suggestions de cadeaux Ogilvy:

Essence du Papier
Godiva Chocolatier
Scarborough (parfum d'ambiance)
Boutique de cadeaux
Accessoires
Bijouterie

Pavillon Christoffe
Crabtree & Evelyn
Lingerie
Décor Marie-Paule (litterie fine)
David Brown Antiquaire
Librairie Nicholas Hoare



OGILVY
DEPUIS 1866
Sainte-Catherine
angle de la Montagne



Les députés snobent les audiences sur la pauvreté

OTTAWA (PC) — C'est bien souvent devant des sièges vides que se déroulent les audiences sur le problème de la pauvreté, sur la Colline parlementaire à Ottawa.

À peine une dizaine de députés se sont manifestés aux deux comités — le premier, un sous-comité multipartite des Communes, le second, un groupe de députés libéraux — qui ont tenu des audiences sur la pauvreté, ce mois-ci. Et pour la plupart, il s'est agi de fort brèves apparitions.

« Cela en devient un peu décourageant », commentait Mme Mary Pat MacKinnon, consultante en politiques sociales pour le gouvernement régional d'Ottawa-Carleton, qui a rencontré le comité libéral hier. « Si

vous prenez le processus au sérieux, qu'on aime cela ou pas, la participation est un indice du degré d'intérêt. Pas le seul, mais c'en est un. »

Mme MacKinnon et son collègue Michael McCulloch ont entrepris leur présentation devant à peine trois députés libéraux. Ils avaient eu un auditoire de trois personnes également l'an dernier, devant le sous-comité parlementaire étudiant la pauvreté enfantine. Se défendant d'accuser les députés de manquer à leurs responsabilités, Mme MacKinnon ne pouvait s'empêcher de s'interroger tout de même, hier : « Est-ce que cela signifie que ce n'est pas prioritaire pour eux ? »

Le député Mac Harb a justifié la

faible participation au comité libéral en disant que comme les Communes ne siégeaient pas, la plupart des députés se trouvaient à l'extérieur d'Ottawa et qu'il ne fallait pas y voir un manque d'intérêt.

La semaine passée, le sous-comité parlementaire sur la pauvreté enfantine a tenu deux jours d'audiences et seulement deux députés y ont assisté les deux jours.

Un groupe de mères chefs de familles monoparentales de Colombie-Britannique, qui a témoigné devant le sous-comité parlementaire, a exprimé son indignation d'apprendre que le premier ministre Brian Mulroney s'était récemment engagé à

trouver tout l'argent nécessaire pour mener la guerre dans le golfe Persique, sans se préoccuper de remédier à la pauvreté au Canada.

Les réunions qui n'attirent qu'un petit nombre de députés sont monnaie courante sur la Colline parlementaire, mais les gens qui se préoccupent de pauvreté se demandent pourquoi cette question particulière ne suscite pas plus d'intérêt.

Au mois de novembre 1989, la Chambre des communes s'est engagée, par un vote unanime, à travailler à l'élimination de la pauvreté des enfants d'ici la fin du siècle. On estime qu'un enfant sur six au Canada vit dans la pauvreté.

EN BREF...

Les pilotes canadiens veulent de l'action

Qatar (PC) — Les pilotes de chasse du corps expéditionnaire canadien dans le golfe Persique ont une envie folle d'entrer en action, mais il semble que leurs adversaires irakiens aient décidé de ne pas se mesurer à eux. Le commandant en second du contingent canadien a confirmé que ses pilotes souhaiteraient voir un peu plus d'action de la part de l'armée de l'air irakienne. Le lieutenant-colonel Denny Roberts a précisé que ce sont surtout les pilotes censés bientôt quitter le Golfe pour rentrer chez eux après une période de 14 semaines qui ont soif de sensations fortes. « Ils voudraient connaître un peu plus d'action qu'il n'y en a eu par le passé et peut-être qu'une guerre terrestre la leur apporterait, et peut-être pas », a dit M. Roberts. M. Roberts a ajouté qu'étant donné que les pilotes de CF-18 n'ont eu que très peu de contact avec les forces irakiennes, la guerre a été « ennuyeuse » pour la plupart, mais qu'il est tout de même réconfortant de savoir que des années d'entraînement ont préparé les aviateurs canadiens à toute éventualité.

Moins de voyageurs à Mirabel

(PC) — Au mois de janvier, le nombre de voyageurs entrés au pays par l'aéroport de Mirabel a diminué de 9 %, comparativement à la même période l'année précédente. Pour l'ensemble du premier mois de l'année, 114 000 visiteurs sont venus au Canada en passant par Mirabel. En 1990, ils étaient 127 500. Cette baisse est d'autant plus importante que pour l'ensemble de l'année 1990, Mirabel avait enregistré une augmentation globale d'arrivées de 8 %, a déclaré le porte-parole du service d'immigration de Mirabel, Denis Leblanc. M. Leblanc a également indiqué que le nombre de requérants au statut de réfugié a également baissé. En janvier dernier, on a enregistré 549 demandes du statut de réfugié, dont 242 Bulgares, comparativement à 213 demandes en janvier 1991.

Entente chez Sidbec

LES 2500 métallos des usines de la compagnie Sidbec à Contrecoeur, Longueuil et Montréal ont accepté en fin de semaine l'entente de principe intervenue récemment entre leurs représentants et ceux de l'employeur. D'une durée de trois ans, leur nouveau contrat de travail inclut une augmentation de 65 cents l'heure, le maintien de la clause d'indexation actuelle et quelques bonifications au régime de retraite des employés. Les négociations entre les parties avaient commencé en décembre.

Nouveau président de la presse parlementaire

QUÉBEC (PC) — Lionel Levac, le correspondant de la radio de Radio-Canada à l'Assemblée nationale, a été élu hier président de la Tribune de la presse parlementaire. Il succède à Michel Saint-Louis, de Télémedia, qui vient de compléter un deuxième mandat à la présidence. Les deux postes de la vice-présidence seront remplis par Elisabeth Kalbfuss (*The Gazette*), première vice-présidente, et André Forgues (*Le Soleil*). Mme Michèle Lamarche (Radio-Canada) et Michel Venne (LE DEVOIR) ont été reconduits dans les fonctions de trésorier et de secrétaire respectivement. Les trois directeurs qui compléteront l'exécutif de la Tribune de la presse sont Michel Abel (Radio-Canada), Denis Leduc (Télévision Quatre-Saisons) et Dominique Rajotte (Radiomutuel).

Des pêcheurs perdront leurs permis

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Bien des pêcheurs des Maritimes perdront leurs permis cette année à la suite de la décision du gouvernement fédéral de protéger les stocks de poisson, affirme le député libéral terre-neuvien George Baker. À Terre-Neuve seulement, environ 1000 pêcheurs de l'intérieur pourraient ne pas être autorisés à exercer leur métier cette saison, a fait remarquer M. Baker. Tous ceux qui n'ont pas travaillé dans le secteur des pêches au cours des deux dernières années se verront refuser l'autorisation de pêcher tandis que d'autres ne pourront pas construire ou acheter un autre bateau, a indiqué M. Baker par voie de communiqué. D'autres mesures destinées à réduire la pêche seront annoncées ce mois-ci, a-t-il dit, y compris l'interdiction faite aux pêcheurs de quitter leur zone de résidence pour exercer leur métier.

Le Fonds Nelson Mandela, un an après

LE COMITÉ québécois du Fonds Nelson Mandela (FNM) a marqué hier le premier anniversaire de la libération de celui qui est « un modèle de courage et de sacrifice dans le combat d'un homme pour la Justice et la Liberté ». Du même coup, la coprésidente du FNM, Mme Gabrielle Lachance, directrice générale de Développement et Paix, a tenu à rappeler aux Québécois et aux Canadiens qu'ils peuvent contribuer à un vaste projet d'éducation communautaire et civique en Afrique du Sud. Il s'agit en fait de préparer la population noire, par des vidéos et par le biais de 14 centres d'information, à bien se prévaloir d'un droit qui lui a toujours été nié : voter. Sur les 10 millions \$ que nécessite un tel programme éducatif, 3 millions \$ devraient provenir de dons recueillis au Canada.

Lueur d'espoir à la STRSM

L'INTERMINABLE conflit de travail entre le syndicat des employés d'entretien et la direction de la Société de transport de la rive sud de Montréal pourrait prendre fin dimanche, alors que les syndiqués prendront connaissance de l'entente de principe intervenue samedi entre les représentants des deux parties. Des deux côtés, on refuse d'en dévoiler le contenu avant que les syndicats aient pu l'examiner. Les employés d'entretien de la STRSM sont en grève depuis avril 89 afin d'obtenir la semaine de travail de quatre jours. Une trêve de six mois a cependant eu lieu entre octobre 89 et avril dernier.

Surenchère de barrages routiers

PEMBERTON, C.-B. (PC) — Après avoir reçu un avertissement de la police, hier, des résidents de Pemberton, en Colombie-Britannique, ont délogé la route menant à la réserve indienne Mount Currie, qu'ils obstruaient depuis la veille. Les citoyens bloquaient la circulation sur la route de la réserve pour répliquer aux barrages routiers dressés par des autochtones désireux d'empêcher la construction d'une route à l'usage des compagnies forestières. Dimanche, des membres du Lil'wat Peoples Movement ont brièvement bloqué le trafic sur Duffey Lake Road, à quelque 160 kilomètres au nord de Vancouver, au même endroit que le barrage routier maintenu pendant quatre mois l'été dernier, en guise d'appui aux Mohawks d'Oka. Le porte-parole des habitants de Pemberton, M. Dave Carson, a fait savoir que ceux-ci étaient satisfaits d'avoir pu faire passer leur message et n'avaient pas l'intention d'enfreindre la loi, mais il a prévenu que si les autochtones érigeaient encore des barrages routiers, les citoyens de Pemberton n'hésiteraient pas à les détruire et à installer leurs propres barrages.

La moitié des bébés d'URSS naissent malades

MOSCOU (AFP) — Plus de la moitié des enfants soviétiques naissent avec des problèmes de santé et 40 % des femmes ne subissent aucun contrôle médical pendant leur grossesse, affirmait hier la Pravda dans un article consacré à l'état désastreux des maternités soviétiques. L'organe du Parti communiste soviétique explique que près de trois millions de femmes soviétiques travaillent dans des « conditions nuisibles » et 500 000 ont un travail physiquement difficile. Le taux de mortalité s'élevait en 1989 à 24,7 pour mille en moyenne en URSS. Il atteignait 58,2 pour mille au Turkménistan (Asie centrale) et 11,6 pour mille en Lituanie. L'état des cliniques d'accouchement est particulièrement déplorable dans les républiques. Ainsi en Kirghizie, une maternité sur quatre n'a pas l'eau courante, ce qui est le cas de la moitié des maternités de Moldavie. Le journal cite le témoignage du médecin-chef de la maternité de Rostov-sur-le-Don (sud de la Russie), le Dr Vladimir Zoubkov, qui déplore « le manque chronique de médicaments, d'appareils de diagnostic et de traitement, ainsi que de moyens de désinfection ». « Mon hôpital recevra en 1991 20 à 22 % des médicaments qui lui avaient été octroyés l'année dernière. Le problème des seringues jetables n'est pas réglé et nous prévoyons de nouveaux cas de sida. C'est une honte pour le pays », souligne le Dr Zoubkov, qui est député soviétique.

L'élection de Cameron annonce une ère d'austérité pour la Nouvelle-Écosse

HALIFAX (PC) — Le nouveau leader des conservateurs néo-écossais, qui prend cette semaine la relève de l'ex-premier ministre John Buchanan, nommé au Sénat, se décrit volontiers comme un homme honnête, direct et peu prodigue des deniers des contribuables.

Les leaders de l'opposition prévoient déjà que le conservatisme fiscal de Don Cameron se traduira par de douloureuses compressions des dépenses du gouvernement d'ici au prochain scrutin, que M. Cameron voudrait tenir en 1993.

Le nouveau chef tory, qui était mi-

nistre de l'Industrie depuis 1988, prédit une crise fiscale imminente, préparant ainsi le terrain en vue de compressions budgétaires qui laissent présager moins de ministères, moins de fonctionnaires et moins de subventions aux entreprises.

Don Cameron, âgé de 44 ans, arrive en poste à un moment où les conservateurs sont au plus bas dans l'opinion publique, peu enclins à leur garder sa confiance après des années de patronage et de scandales à saveur de corruption.

S'il a mené une campagne discrète pour le leadership, il n'a pas hésité à hausser le ton quand sa propre intégrité était mise en doute. Réputé avoir un tempérament bouillant, le prochain premier ministre de Nouvelle-Écosse soutient au contraire qu'il n'est pas un violent. Mais quelquefois, admet-il, il faut « faire peur » aux gens.



Le futur premier ministre de Nouvelle-Écosse, ici avec son épouse lors du congrès au leadership qui a consacré sa victoire au troisième tour de scrutin.

Chrétien pour une alliance des Provinces atlantiques

MEMRAMCOOK, N.-B. (PC) — Le leader libéral Jean Chrétien a trouvé « pleine de bon sens », hier, l'idée d'une nouvelle alliance entre les provinces de l'Atlantique.

Ces nouvelles relations, a-t-il déclaré, se feront dans le cadre d'une réforme, jugée inévitable, de la Fédération canadienne.

Rencontrant les députés libéraux de la région, dans sa circonscription de Beauséjour, M. Chrétien leur a demandé de toujours se souvenir, cependant, que le Canada devait avoir un gouvernement central fort.

Un projet d'union économique, favorisé par le premier ministre Frank McKenna (Nouveau-Brunswick), est déjà à l'étude dans la région atlantique. Mais il n'est pas encore question d'union politique. Le futur premier ministre de la Nouvelle-Écosse, M. Don Cameron, est un partisan du marché commun régional.

nist de l'Industrie depuis 1988, prédit une crise fiscale imminente, préparant ainsi le terrain en vue de compressions budgétaires qui laissent présager moins de ministères, moins de fonctionnaires et moins de subventions aux entreprises.

Don Cameron, âgé de 44 ans, arrive en poste à un moment où les conservateurs sont au plus bas dans l'opinion publique, peu enclins à leur garder sa confiance après des années de patronage et de scandales à saveur de corruption.

S'il a mené une campagne discrète pour le leadership, il n'a pas hésité à hausser le ton quand sa propre intégrité était mise en doute. Réputé avoir un tempérament bouillant, le prochain premier ministre de Nouvelle-Écosse soutient au contraire qu'il n'est pas un violent. Mais quelquefois, admet-il, il faut « faire peur » aux gens.

Cet ancien producteur laitier, diplômé de l'université McGill et ami du premier ministre canadien Brian Mulroney, veut que les Néo-Écossais s'inquiètent autant que lui de la croissance de la dette provinciale.

« Si nous ne faisons rien pour régler notre déficit, dans trois ans au maximum on va nous faire savoir que nous ne pouvons plus emprunter suffisamment pour couvrir l'écart entre nos revenus et les coûts de nos programmes, lance-t-il solennellement. Deux ou trois ans au maximum. »

Néanmoins, il promet de mener à bien un gigantesque programme de construction d'autoroutes, partiellement défrayé par des emprunts, mais il tient à ce qu'Ottawa en paye sa part, et il laisse entendre que son amitié avec M. Mulroney facilitera les négociations.

Les deux hommes se sont connus en 1976, quand M. Cameron a participé à l'organisation de la première campagne à la direction des conservateurs de M. Mulroney. Et il a contribué à la deuxième tentative — fructueuse — en 1983.

Douze peuples fondent des « Nations unies alternatives »

LA HAYE (AFP) — L'Organisation des nations et peuples non représentés (UNPO), sorte de « Nations unies alternatives », a été officiellement fondée hier à La Haye.

Les représentants de 12 nations ou peuples ont signé, souvent avec émotion, l'acte de naissance de l'UNPO dans l'enceinte du palais de la Paix, le siège de la Cour internationale de justice, la plus haute instance judiciaire internationale.

Non-violence, non-alignement, liberté et autodétermination sont les piliers essentiels de cette organisation, dont le premier président est un Estonien, M. Linnart Mäli, et le vice-président un Ouzhour, M. Erkin Alptekin, représentant le Turkestan oriental, l'actuel Xinjiang chinois.

Le but fondamental de l'UNPO : aider les peuples et nations non re-

présentés à l'ONU à faire entendre leur voix dans les organismes internationaux.

Par souci d'efficacité, les initiateurs de l'UNPO, parmi lesquels l'avocat néerlandais Michael van Walt, ont sciemment voulu restreindre le nombre des membres au départ, mais se disent convaincus que l'organisation grandira vite : « Il y a environ 5000 nations et peuples dans le monde, dont seulement 159 sont représentés aux Nations-Unies », a affirmé un délégué.

Les 12 signataires sont : Estonie, Lettonie, Géorgie, Arménie, Tibet, Taiwan, Turkestan oriental, Kurdistan, Cordillera (Philippines), les Aborigènes d'Australie, la minorité grecque d'Albanie et Papouasie (West Papua).

Les prises d'otages à Port-Cartier dépassent le total de tous les autres pénitenciers canadiens

PORT-CARTIER (PC) — L'Office des droits des détenus (ODD) a réclamé hier la tenue d'une enquête publique indépendante à la suite de la prise d'otages qui a fait deux morts, en fin de semaine, au pénitencier de Port-Cartier, sur la Côte-Nord.

Soulignant que le nombre des incidents graves à ce pénitencier ne cesse d'augmenter, alors que la tendance est à la baisse dans l'ensemble des autres pénitenciers, le président de l'ODD, M. Jean Claude Bernheim,

a réclamé une enquête publique indépendante « afin de déterminer les causes qui incitent les détenus à recourir à la prise d'otages pour se faire entendre ».

Selon M. Bernheim, plus de la moitié des prises d'otages survenues depuis deux ans dans des pénitenciers se sont produites à Port-Cartier.

Dans l'ensemble, a-t-il rappelé, le nombre d'incidents graves au sein du Service correctionnel du Canada a baissé régulièrement depuis 1984-85, passant de 130 à 66 en 1988-89.

Les événements dramatiques, qui avaient débuté samedi matin, se sont terminés en fin de soirée dimanche quand une équipe d'urgence est intervenue avec des gaz lacrymogènes dans le bloc cellulaire après que les autorités eurent été informées qu'un détenu était gravement blessé.

Le membre du personnel du pénitencier qui était au nombre des otages s'en est tiré indemne.

Par contre, les membres de l'équipe d'urgence ont trouvé sur les lieux un détenu mort et quelques au-

tres blessés. L'un d'eux est décédé durant son transport à l'hôpital.

Les détenus décédés ont été identifiés par le Service correctionnel du Canada comme étant Réal Marceau, 44 ans, et Robert Gagné, 35 ans, qui purgeaient tous deux une peine à perpétuité, le premier pour meurtre au premier degré et le second pour tentative de meurtre.

Marceau avait été admis à l'établissement de Port-Cartier le 16 janvier 1991 tandis que Gagné y était depuis le 29 juin 1990.

Il s'agissait de la septième prise d'otages au pénitencier de Port-Cartier depuis son ouverture en novembre 1988.

Le directeur adjoint de la prison, M. Laurier Boudreau, a indiqué que la cause du décès des deux détenus n'avait pas encore été déterminée.

Selon lui, il n'y a eu aucun coup de feu lorsque l'escouade tactique est entrée dans le bloc cellulaire où l'auteur de l'enlèvement s'était barricadé, mais on a eu recours à des gaz lacrymogènes.

Les événements dramatiques ont débuté vers 9 h samedi quand un détenu brandissant une arme artisanale a menacé un gardien dans l'unité de « ségrégation ». Une vingtaine de cellules de cette partie du pénitencier venaient d'être ouvertes pour permettre aux prisonniers de se servir des douches.

Environ 18 détenus se trouvaient dans cette unité à ce moment-là et quelques-uns d'entre eux auraient été pris en otages avec le gardien, a raconté M. Boudreau. Deux ou trois d'entre eux ont subi des blessures mineures au cours de l'incident.

Le pénitencier de Port-Cartier abrite environ 200 détenus.

ÉCONOMISEUR D'ÉNERGIE.

Un simple coup de fil vous fera connaître des centaines de manières étonnamment faciles de réduire vos coûts d'énergie.

Communiquez sans frais avec notre Service téléphonique Énergie, dès aujourd'hui.



Composez le **1-800-267-5166** et voyez comment on peut utiliser l'énergie au compte-gouttes.

Par ATS*, téléimprimeur : 1-800-267-4248
*(Appareils de télécommunication pour sourds)

Énergie, Mines et Ressources Canada
L'hon. Jake Epp, Ministre

Canada

Ouvrez l'œil sur notre REER

La lutte à la drogue ne justifierait pas l'appel à la délation à l'école

Clément Trudel

DES POLICIERS chargés de la lutte contre la drogue ont lésé de leurs droits plusieurs dizaines d'élèves, pense la Commission de protection des droits de la jeunesse.

Dans une décision rendue le 28 septembre, qui n'a été publiée qu'hier, la Commission examine la situation dans trois polyvalentes des Bois-Francis et demande à la SQ de modifier son comportement pour respecter l'article 56 de la Loi sur les jeunes délinquants: droit à ne pas s'inscriminer, droit au conseil, etc.

Le Conseil permanent de la jeunesse et le Regroupement des maisons de jeunes du Québec disent comprendre la nécessité du programme de lutte contre les trafiquants de drogues et de stupéfiants; ils s'élèvent cependant contre ce qui leur paraît être des appels répétés à la délation. Des élèves de Plessisville, Drummondville et de Victoriaville ont, par l'intermédiaire de Maisons de jeunes, porté plainte sur les méthodes utilisées par des policiers de la SQ. La Commission conclut que dans un seul cas (sur quelque 40 dossiers étudiés), on a servi une mise en garde à l'élève soupçonné et convoqué au Service des étudiants pour des « entretiens », dont les jeunes ne connaissaient le motif qu'une fois confrontés à un ou des policiers.

Les droits des élèves, selon ce que la Commission a décidé, se retrouvent dans l'article 56 de la Loi sur les jeunes contrevenants.

Comme c'était son droit, la Sûreté du Québec a demandé, le 7 février 1991, la révision de cette décision. C'est l'assemblée plénière de la Commission de protection des droits de la jeunesse qui rendra, à une date indéterminée, une décision qui équivaut à un jugement de tribunal d'appel. Aux affaires publiques de la SQ, on refusait hier de commenter les propos tenus en conférence de presse, où le porte-parole de la Maison de jeunes a même parlé de « climat de terreur ». Pourquoi cette consigne du silence à la SQ? « Pour ne pas être passible d'outrage au tribunal », répond officiellement la SQ.

Le dossier relié aux plaintes parvenues à la Commission de protection des droits de la jeunesse remonte à deux ans environ. On s'est inquiété, dans les Bois-Francis, des répercussions de certaines méthodes d'enquête de la SQ. La Commission a pris soin de préciser qu'elle ne critiquait pas le bien-fondé du programme que met en route la SQ pour lutter contre la consommation ou le trafic de stupéfiants en milieu scolaire. Il s'agissait plutôt pour les commissaires de vérifier si les règles présidant à la cueillette de preuves étaient respectées face à ces mineurs. La réponse donnée fut non, comme en fait foi le texte de la décision de 13 pages authentifiée par Mme Claire Rocher, secrétaire adjointe de la CPDJ.

Pour le Conseil permanent de la jeunesse, « la lutte contre la drogue ne justifie pas le non-respect des droits des jeunes ». Le Conseil invite les commissions scolaires à s'assurer que les droits de leurs élèves soient judicieusement respectés, particulièrement lorsqu'elles sont directement impliquées dans l'application de ces programmes ».

Quant à M. Martin Viau, coordonnateur du Regroupement des maisons de jeunes du Québec, les policiers de la SQ visaient à constituer des listes de suspects et ils pouvaient séjourner parfois deux semaines ou plus dans une polyvalente pour tenter d'épingler des coupables.

Un étudiant, Guillaume Boursier, a rendu témoignage quant à ces soupçons qu'entretenaient les policiers à son égard. Il nie tout contact avec le milieu de la drogue et affirme qu'on l'invitait à la délation, les policiers lui affirmant qu'il avait été « stoolé » par des copains.

Oscar Peterson ne craint pas la souveraineté

Le célèbre jazzman reçoit l'Ordre du Québec en compagnie de 25 autres personnalités

Norman Delisle

de la Presse Canadienne

QUÉBEC — La souveraineté possible du Québec est loin de troubler le jazzman Oscar Peterson qui recevait hier l'Ordre national du Québec des mains du premier ministre Robert Bourassa.

« Quand on a voyagé à travers l'Europe et le monde comme je l'ai fait et que vous voyez des plus petits pays que le Québec, il n'y a rien de mal à cela », a déclaré M. Peterson après avoir reçu sa décoration de Chevalier de l'Ordre.

Le musicien, âgé de 65 ans, réside maintenant en banlieue de Toronto, à Mississauga, mais il est né et a vécu à Montréal jusqu'en 1958.

« Le Québec semble aller dans une autre direction et on doit comprendre quand quelqu'un veut aller dans

cette autre direction, a dit M. Peterson. Il n'y a rien de mal à ce que le Québec soit reconnu comme une communauté distincte. »

M. Peterson habite l'Ontario parce que, surtout, « c'est plus commode pour mes déplacements », car Toronto est relié directement à plusieurs villes nord-américaines.

Il s'est dit « ému » de la décoration qu'il venait de recevoir. Le musicien est également membre de l'Ordre du Canada.

M. Peterson a été présenté comme « le plus grand jazzman de tous les temps » et on a rappelé ses enregistrements avec des artistes aussi prestigieux que Louis Armstrong, Ella Fitzgerald et Duke Ellington.

Outre le célèbre jazzman, 25 autres personnalités ont été reçues membres de l'Ordre du Québec.

Ce sont l'homme de science et mu-

sicien André Aisenstadt, les médecins chercheurs Jacques Genest et Marcel Gagnon, la journaliste Andrée Maillet, les hommes d'affaires Gérard Parizeau (père du président du Parti québécois), Marcel Jobin et Jean-Louis Lévesque, les sénateurs Claude Castonguay et Arthur Tremblay, l'ex-ministre Victor C. Goldbloom, l'endocrinologue Fernand Labrie, les compositeurs Gilles Tremblay et Jean Vallerand, la juriste Juanita Westmoreland-Traoré, l'artiste en tapisserie Micheline Beauchemin, la militante féministe Claire Bonenfant, le peintre-cinéma Char-

les Gagnon, le chef amérindien Aurélien Gill, le peintre Francisco Lacroix, la comédienne Marjolaine Hébert, l'infirmière Yvonne-Marie-Émilie Grignon, la marionnettiste Micheline Legendre, le sociologue Guy Rocher, l'écrivain Michel Tremblay et le père Benoît Lacroix, dominicain.

Les décorations étaient remises par le premier ministre du Québec qui était accompagné du lieutenant-gouverneur Martial Asselin, du vice-président de l'Assemblée nationale Michel Bissonnette et du président de l'Ordre, le juge Alan B. Gold.

Interrogé à l'issue de la cérémonie, un autre récipiendaire, l'écrivain Michel Tremblay, a déclaré que les Québécois doivent faire leur indépendance plutôt que de « rester dans un pays, le Canada, qui ne marche pas avec nous. »

Quant à Mme Westmoreland-Traoré, elle a déclaré que la décoration était une excellente chose « puisque ça nous consacre comme Québécois ». Mme Westmoreland-Traoré était jusqu'à tout récemment présidente du Conseil des communautés culturelles.

Le Conseil des services essentiels fixera les limites de la grève des cols bleus

Sylvain Blanchard

LE CONSEIL des services essentiels fera connaître cet après-midi ses recommandations concernant la liste des services essentiels qui devront être maintenus par les cols bleus de Montréal au cours de la grève qu'ils déclencheront demain.

Les représentants des cols bleus et de la municipalité ont de nouveau passé la journée d'hier à expliquer leurs positions sur le contenu de cette liste, mais devant l'écart qui sépare toujours les parties, c'est le Conseil qui, jusqu'à un certain point, aura le dernier mot.

Le Conseil des services essentiels

n'a en effet aucune autorité pour obliger le syndicat à respecter les recommandations qu'il lui fera, mais advenant son refus d'obtempérer, l'organisme est en mesure de recommander au ministre du Travail la suspension du droit de grève des syndiqués...

Parmi les points de la liste des services à maintenir durant la grève, on relève des divergences entre Montréal et ses cols bleus sur la collecte et l'enfouissement des déchets, le déneigement des rues, l'opération du centre d'enfouissement de la carrière Miron, la production de l'eau potable, l'entretien des conduites d'eau, d'égouts, des borne-fontaine ainsi que l'entretien des installations

d'électricité, de plomberie et de chauffage.

Les cols bleus se disent prêts à effectuer une seule cueillette des ordures par semaine, alors que la Ville réclame le maintien des deux levées. En 1986, le Conseil des services essentiels avait exigé le maintien intégral de ce service.

La proportion de la collecte des ordures ménagères effectuée par les cols bleus n'est actuellement que de 25 %, le reste du service étant assuré par l'entreprise privée.

À noter que les représentants des cols bleus et de la Ville de Montréal se rencontrent ce matin en présence du conciliateur Fernand Matteau. La semaine de quatre jours est l'enjeu principal de cette négociation.



PHOTO AP

Un bébé victime du choléra repose dans l'hôpital péruvien de Chimbote, où 500 autres patients sont soignés pour la même maladie.

L'OMS craint l'extension d'une épidémie de choléra aux pays voisins du Pérou

GENÈVE (AFP) — L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé, hier à Genève, qu'une extension de l'épidémie de choléra aux pays voisins du Pérou était « vraisemblable » et qu'elle se produirait « étape par étape ».

« C'est la première apparition très grave dans les Amériques de la pandémie de choléra qui a fait son apparition en 1961 » et il est probable qu'elle va s'étendre étape par étape, pays par pays, a expliqué le Dr Nathaniel Pierce, de la division de la lutte contre les maladies diarrhéiques.

Cette pandémie (épidémie sur une large échelle), la 7e depuis 200 ans, a fait son apparition voici 30 ans en Indonésie puis s'est étendue au Sud-Est asiatique, au Moyen-Orient et à l'Afrique avant d'apparaître, aujourd'hui, en Amérique latine. Actuellement 35 pays déclarent des cas de choléra à l'OMS, mais l'organisation estime que les pays frappés par cette maladie sont beaucoup plus nombreux.

« Les moyens pour soigner les malades existent, ceux pour protéger leurs familles ou les personnels sanitaires sont très efficaces, mais en revanche les moyens pour empêcher son extension de région en région n'existent pas », a ajouté le Dr Pierce. La propagation de la maladie est d'autant plus foudroyante que les populations touchées n'ont jamais été en contact avec le virus.

Le médecin a expliqué que chez l'adulte il n'y avait pas de possibilité d'erreur de diagnostic en raison de la violence des diarrhées et de la rapidité avec laquelle le corps du malade

perdait son eau. « En quatre heures un malade sévèrement atteint peut perdre jusqu'à 10 % de son poids et la mort survient rapidement », a expliqué le médecin.

Quelques cas de choléra ont été signalés dans les années 70 sur le pourtour du golfe du Mexique, liés à la consommation de fruits de mer mais ils n'avaient rien de semblable avec ce qui se passe aujourd'hui au Pérou.

Le Dr Jack Woodall, scientifique de la division de la surveillance épidémiologique et de l'appréciation de la situation sanitaire à l'OMS, a expliqué de son côté que les facteurs favorisant l'extension de cette maladie étaient liés aux conditions de vie de populations vivant dans les bidonvilles. En revanche, un touriste correctement nourri et prenant un minimum de mesures d'hygiène corporelle et alimentaire ne risque rien.

Ce sont surtout les fruits de mers crus ou insuffisamment cuits ainsi que le système de distribution de l'eau qui présentent le plus de danger. Or au Pérou il ne pleut jamais, ont expliqué les deux spécialistes, et le système de distribution de l'eau par camions-citernes au sein de populations vivant dans un habitat précaire présente un risque important.

Aucun vaccin n'est réellement efficace, explique l'OMS, qui a renoncé à promouvoir toute campagne de vaccination pour lutter contre la pandémie. Le seul moyen de lutter contre le choléra est d'administrer au malade le plus rapidement possible par voie orale des sels de réhydratation (ORS Oral Rehydratation Salts) dont une grande quantité sont acheminés sur place.

au sujet notamment de la situation dans le Golfe.

La Conférence internationale de droit aérien représente une mesure prise par la communauté internationale visant à protéger l'aviation civile internationale contre les actes terroristes où sont utilisés des explosifs plastiques.

En réaction à la tendance voulant que l'on assiste depuis quelques années à la destruction totale d'aéronefs en vol, comme ce fut le cas lors de la catastrophe de Lockerbie, en décembre 1988, le Conseil et l'assem-

blée générale de l'OACI, le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale des Nations unies ont adopté des résolutions préconisant que l'OACI accorde priorité à l'établissement d'un instrument international approprié pour faciliter la détection des explosifs plastiques.

Les études techniques indispensables à la rédaction de la convention ont été menées par un groupe de spécialistes qui s'est efforcé de trouver un additif, à ajouter au stade de la fabrication, qui permettra de mieux détecter les explosifs.

Perez de Cuellar lance à Montréal la Conférence internationale de droit aérien

d'après la Presse Canadienne

LE SECRÉTAIRE général de l'Organisation des Nations unies (ONU), Javier Perez de Cuellar, doit, par une allocution aujourd'hui, lancer la Conférence internationale de droit aérien qui se tient du 12 février au 1er mars sous les auspices de l'Organisation civile internationale (OACI) dont le siège social est à Montréal.

M. de Cuellar doit ensuite se rendre à Ottawa pour s'entretenir avec le premier ministre Brian Mulroney

« Ça fait 200 ans que ça dure. Pourquoi j'appellerais ? »

Le Forum est à l'écoute de tous les Canadiens, de toutes les options.

Il veut réduire la méfiance et favoriser le dialogue.

Quel genre de pays voulez-vous?

Téléphonez

pour nous donner

vos opinions

ou pour obtenir

vos cahiers de

discussion gratuits.

QUEL GENRE DE PAYS VOULEZ-VOUS ?
1-800-56-FORUM
8 h à 20 h

Le Forum des Citoyens
À VOUS LA PAROLE

10³⁰/₈% IMBATTABLE!*

Banque Hongkong du Canada
Centre-ville • LaSalle • Laval • Longueuil • Saint-Léonard

* Intérêt annuel garanti sur échéance fixe de 3½ ans. Termes de 6 à 60 mois, encaissables en tout temps. Ce taux peut changer sans préavis, mais nous garantissons des taux supérieurs à ceux annoncés par la Banque Royale, la Banque CIBC, la Banque de Nouvelle-Ecosse, la Banque Nationale, la Banque Toronto-Dominion, la Banque de Montréal, le Canada Trust, le Montréal Trust et le Trust Royal pour leurs REER à échéances fixes.

La FMOQ propose une alternative à la conscription des médecins en région

Jean Francoeur

LA FÉDÉRATION des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), réagissant au livre blanc et au projet de loi 120 sur la réforme des services de santé et des services sociaux, vient d'offrir sa collaboration au gouvernement du Québec dans le but d'assurer une meilleure répartition des effectifs médicaux sur tout le territoire et dans les établissements.

Dans un mémoire à l'intention du ministre, M. Marc-Yvan Côté, la

FMOQ propose ainsi une solution de rechange à l'obligation qui serait faite à tous les médecins oeuvrant en cabinet privé d'obtenir leur agrément auprès des futures régies régionales comme condition d'une pleine rémunération.

Selon le projet de loi 120, dans le cadre des plans régionaux d'effectifs, un médecin pourra être agréé par la régie s'il s'engage par écrit notamment à exercer sa profession dans un centre désigné, ou participer à un programme de services à domicile ou collaborer à la mise sur

pied d'un système de services médicaux en tout temps.

Dans le débat sur le principe de ce projet de loi, en décembre dernier, M. Côté avait réitéré en termes vigoureux son intention d'assurer une meilleure redistribution des services médicaux, au besoin en conscrivant les jeunes médecins pour contrer chez eux une tendance, aujourd'hui fortement majoritaire, de ne pratiquer qu'en cabinet privé.

La FMOQ, dans sa proposition au ministre, se rend en partie à cette argumentation. La Fédération se dit

d'accord avec le principe d'un engagement pris par les omnipraticiens d'exercer en CLSC ou dans un autre établissement, ou de participer à un réseau de garde intégré ainsi qu'à un programme de maintien à domicile. Les médecins s'engageraient à consacrer à ces activités « un nombre d'heures raisonnables ».

Les conditions d'un tel engagement seraient cependant déterminées dans le cadre d'une entente syndicale et le médecin conserverait le droit de choisir celle des activités qui lui convient, se contentant d'en infor-

mer la régie régionale.

Un tel cadre d'exercice ne s'appliquerait cependant qu'aux médecins qui ont moins de dix années de pratique et dont l'activité se situe, évidemment, en dehors des CLSC.

À l'intérieur d'un tel système, la Fédération des omnipraticiens accepterait également le principe d'une rémunération différenciée, en clair les médecins qui refuseraient d'y participer n'auraient pas droit à la pleine rémunération. Les parties conviendraient qu'en échange, le décret prévoyant une baisse de rémunération de 30 % pour les médecins

pratiquant notamment à Montréal, Québec et Sherbrooke, serait abrogé. Compte tenu du fait que les omnipraticiens sont déjà relativement bien répartis sur le territoire, la féderation médicale estime que sa proposition aurait pour effet de combler très rapidement la pénurie des médecins en établissement — en moins d'un an, soutient-elle.

Une telle formule présenterait également l'avantage de ne pas exiger pour son application « une armée de fonctionnaires » chargés de la confection des plans d'effectifs, conclut la FMOQ.

François Gérin prédit quatre ou cinq nouvelles conversions au Bloc québécois

OTTAWA (PC) — Le député François Gérin a prédit, hier, que « quatre ou cinq » autres députés conservateurs vont se joindre aux neuf députés actuels du Bloc québécois.

La prédiction est basée sur le fait que le Bloc est maintenant le parti fédéral le plus populaire au Québec, que son chef Lucien Bouchard a dé-

cidé de rester à son poste, que le Bloc va s'équiper d'une véritable machine électorale et qu'il va réclamer un statut officiel aux Communes.

Les deux premières raisons, en fait, sont interdépendantes l'une de l'autre. Si le Bloc recueille 37 % des appuis au Québec, selon les derniers sondages, c'est un peu, beaucoup, grâce à Lucien Bouchard. Son départ aurait pu signifier la fin du Bloc. « Nous sommes très au courant que la force du Bloc repose principalement sur les épaules de Lucien Bouchard, a noté le député Louis Plamondon. Il aurait été très difficile de fonctionner sans lui. »

En annonçant sa décision de demeurer à la tête du Bloc, M. Bouchard a dit qu'il tenait à « fermer les livres du fédéralisme ». Pour parvenir à cette fin, le Bloc

va fonder des associations dans les 75 circonscriptions du Québec et présenter des candidats dans chacune d'elles. Il prévoit, selon M. Plamondon, faire élire au moins 50 députés.

Mais, s'est-il empressé d'ajouter, « nous sommes le seul parti au Canada qui n'espère pas prendre le pouvoir. Nous voulons la souveraineté, rien de plus ».

Si jamais le Bloc obtient la reconnaissance officielle aux Communes, cela signifiera 18 600 \$ de plus pour les dirigeants et surtout un fonds de recherche important.

M. Gérin a commencé à faire campagne auprès de quelques députés toriés, « afin qu'ils se fassent une idée rapidement (de se convertir au Bloc), parce que le rapport Bélanger-Campeau sera publié à la fin de mars ».

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Libre-échange

finira par avoir au moins neuf des dix provinces dans son camp, le Manitoba et la Colombie-Britannique ayant indiqué que leur accord ne serait sujet qu'à la complétion de consultations.

« Il y a dix provinces au Canada et comme Clyde Wells le dit si bien, elles sont toutes absolument égales. Selon ce raisonnement, l'Ontario ne pèse pas plus lourd que l'Île-du-Prince-Édouard », lance à ce sujet le ministre Crosbie.

Expérience faite, rappelle le gouvernement fédéral, il y a moyen de se passer de l'accord de l'Ontario et de mener à terme de telles négociations. Queen's Park ne s'exclut d'ailleurs pas pour autant des consultations ponctuelles qu'Ottawa a promis de mener avec les provinces au fil des négociations.

Mais dans la capitale fédérale, on admet tout de même que le climat économique et politique est moins favorable pour la négociation du libre-échange avec le Mexique que lors de la ronde précédente. La récession, la situation plus précaire du Québec dans la Fédération canadienne et l'avènement possible d'ici l'automne de gouvernements néo-démocrates en Saskatchewan et en Colombie-Britannique sont autant de facteurs qui ne faciliteront pas la phase deux du libre-échange.

◆ Bush

images étendus et qu'il ont dû, en conséquence, unifier certains de ces éléments pour reconstituer une force de combat efficace. »

Selon la même source, les premières séries d'attaques alliées avaient réduit de près de 90 % le ravitaillement des troupes de première ligne, et les Alliés ont depuis lors fait sauter de nombreux ponts situés entre la zone des combats et l'intérieur de l'Irak.

Une intense activité diplomatique, marquée notamment par des initiatives de l'URSS et de la Chine, se poursuit néanmoins en vue d'infléchir la position immuable de Bagdad. Radio-Bagdad a affirmé dans la journée que l'Irak n'accepterait aucun cessez-le-feu. Mais à Tunis, le vice-premier ministre irakien Saadoun Hammadi, en tournée au Maghreb, a dit que son pays serait prêt à examiner toute offre de cessez-le-feu sans conditions : « Si une quelconque partie, ou l'agresseur, demandait un arrêt inconditionnel des combats, nous étudierions cela et nous dirions rapidement si nous l'acceptons ou non. »

Le président Saddam Hussein avait mis fin dimanche soir à un silence de deux semaines pour affirmer que chaque jour qui passait constituait une défaite pour « la coalition de l'athéisme, de l'oppression et de la tyrannie ». Il a assuré à son peuple qu'il était, aux yeux de Dieu, déjà vainqueur de la guerre pour avoir supporté des raids pendant trois semaines.

La presse de Bagdad a réaffirmé hier le caractère irréversible de l'annexion du Koweït, en ajoutant que la bataille terrestre est proche et sera terrible pour l'ennemi.

À Belgrade, quinze pays non alignés ont entamé des concertations pour tenter de trouver les moyens de mettre fin à la guerre. « Même s'il n'existe qu'une petite lueur d'espoir, elle doit être exploitée », a déclaré le ministre indien des Affaires étrangères, Vidya Charan Shukla.

Evgueni Primakov, émissaire personnel du président Mikhaïl Gorbatchev, a quitté Moscou pour Bagdad où il espère être reçu par Saddam Hussein. De son côté, le vice-ministre chinois des Affaires étrangères, Yang Fuchang, a entamé une tournée qui le conduira en Syrie, en Turquie, en Yougoslavie et en Iran.

Le Conseil de sécurité de l'ONU se réunira demain pour la première fois depuis le déclenchement des hostilités.

Roland Dumas, ministre français des Affaires étrangères, se rend aujourd'hui à Moscou pour des entretiens avec Mikhaïl Gorbatchev et avec son homologue soviétique Alexandre Bessmertnykh.

Correctif

DANS la chronique de Jeffrey Simpson parue lundi en page 12, *Northrop Frye et la souveraineté*, la toute dernière phrase aurait dû se lire : « Mais sur la base de l'économie et de la politique, c'est une absurdité ». Northrop Frye a déjà affirmé : « Je serais moi-même séparatiste sur la base de la culture » et voyait un obstacle à la souveraineté québécoise quand il invoquait les volets économique et politique.

L'Irak a de nouveau reçu le soutien de Yasser Arafat, qui multiplie les déclarations anti-américaines. Avant de se rendre à Amman pour des entretiens avec le roi Hussein, de Jordanie, le chef de l'OLP a déclaré que « tous ceux dont les mains auraient été souillées par le sang des héros de l'Irak seraient châtiés ».

Mais le roi Fahd, d'Arabie saoudite, a dit que son pays était résolu à poursuivre la guerre du Golfe jusqu'au retrait des troupes irakiennes du Koweït. Toute initiative de paix doit prévoir l'évacuation de l'émirat, le retour au pouvoir de la famille al Sabah et le retrait des forces irakiennes des abords de la frontière saoudienne, a-t-il dit.

Les ministres des Affaires étrangères de neuf pays arabes membres de la coalition anti-irakienne se réuniront vendredi au Caire pour discuter de la guerre et des moyens d'assurer la sécurité dans la région une fois le conflit terminé, rapporte le quotidien égyptien *Al Gomhouria*.

À Ryad, les autorités militaires américaines ont annoncé que l'aviation alliée avait effectué en 24 heures 2900 sorties en Irak et au Koweït, dont 750 contre des positions irakiennes au Koweït. Un porte-parole a aussi confirmé la destruction de trois rampes de missiles Scud dimanche et d'une quatrième hier.

De son côté, l'armée britannique a rapporté que l'aviation irakienne était décimée par les bombardements alliés et qu'il était peu probable qu'elle puisse encore défier la coalition.

Un porte-parole militaire français a fait savoir que l'aviation française avait effectué hier matin de nouveaux raids en Irak et au Koweït, ajoutant que tous les appareils avaient regagné leurs bases sans encombre. Ils avaient pour cibles un abri antiaérien dans le sud-est de l'Irak et des positions d'artillerie dans le sud du Koweït.

Un porte-parole saoudien a dit que 300 moudjahiddin afghans avaient rejoint les forces alliées en guerre contre l'Irak.

◆ Fronde

ments. Le Parti libéral est un parti démocratique. Il peut y avoir des discussions, mais je suis confiant que l'unité du parti va être maintenue. Il a en outre réaffirmé qu'un référendum en 1991 plutôt qu'en 1992 « n'éliminera pas l'incertitude politique ».

Au même moment, devant un groupe d'hommes d'affaires de Saint-Jean, sur la rive sud de Montréal, le ministre de la Justice venait lui aussi à la rescousse du rapport Allaire. « Ce n'est pas une révolution, mais une évolution ». Selon M. Rémillard, le rapport Allaire inspirera les membres de la Commission Bélanger-Campeau et les amènera sans doute plus facilement vers l'émergence d'un consensus. À l'instar de M. Bourassa, il a dénoncé l'acharnement du PQ à réclamer un référendum dès 1991, faisant valoir que ce n'est pas très honnête de vouloir bousculer l'échéancier simplement par crainte que les Québécois modifient leur jugement sur l'avenir constitutionnel du Québec. Pour le comté de Jean-Talon, dont il est le député, il n'est pas question de solliciter des amendements.

Alors que s'amorçait ce débat entre les ténors du gouvernement, le rapport continuait d'alimenter la réflexion et les interrogations des militants de la base. Dans le sillage de l'orientation tracée par Claude Ryan, l'association de Robert Baldwin, représentée à l'Assemblée nationale par le ministre Sam Elkas, portera aujourd'hui au secrétariat du parti une proposition d'amendement visant à redonner au fédéralisme ses lettres de créance, a fait savoir un porte-parole de l'exécutif. Geste que se propose d'imiter le comté de Nelligan, représenté par le député Russ William.

Il y a seulement 13 jours, le 29 janvier, que le comité constitutionnel du PLQ a dévoilé ses orientations, laissant bien peu de temps aux comités pour l'étudier, en débattre et réagir. Quelques-uns ont procédé au cours du week-end, mais plusieurs autres ont préféré prendre tout le temps permis pour traduire l'expression de leur dissidence. Ainsi, les exécutifs des comités de Viger et de Deux-Montagnes, tous deux sympathiques à la démarche entreprise par Claude Ryan, ont débattu de la question jusqu'en fin de soirée hier et doivent communiquer aujourd'hui à la direction du parti les conclusions de leurs délibérations. Il en est de même du comté de Bourassa, représenté par la ministre Louise Robic. Le président de l'association, M. Michel Leduc, a lui aussi confirmé au DEVOIR l'intention de l'exécutif de voter des amendements « fédéralistes » en vue du congrès.

Le comté de Crémazie, que représente un autre ministre, M. André Vallerand, a décidé de ne pas formuler d'amendements, mais de se préparer à intervenir sur le plancher du congrès. À cette fin, M. Vallerand participera le 18 février à une réunion de l'exécutif de l'association et le 25 février à une réunion des délégués choisis en vue du congrès. Le comté d'Outremont restera pour l'instant en marge du débat qui s'engage, parce que, nous a confié un

porte-parole de l'association, le député et ministre Gérard Tremblay est d'avis que ce n'est pas au congrès mais au conseil des ministres qu'aura lieu le vrai débat.

Les comités de Vaudreuil (Daniel Johnson), Dorion, Vanier, Îles-de-la-Madeleine et Saint-Jean entendent se tenir loin des hostilités. Alors que les comités de Vachon, Notre-Dame-de-Grâce, Mont-Royal, Sainte-Anne, Rosemont et Lafontaine préfèrent attendre leurs intentions.

◆ Dirigeants

dirige vers une décentralisation importante de l'appareil fédéral », a affirmé M. Cyr. Il croit que le niveau du déficit est maintenant intolérable et qu'il faudra qu'Ottawa abandonne certaines juridictions. Il a entre autres donné l'exemple des programmes à frais partagés (comme la santé et l'éducation). « Il est clair à mon avis que le fédéral doit se retirer des programmes à frais partagés », a déclaré le président de la plus importante société contrôlée par des intérêts canadiens.

M. Cyr dit qu'il est devenu un « fédéraliste raisonné » et que l'on peut être à la fois fier d'être canadien tout en étant fier d'être québécois.

Le président de BCE Inc. ne voit d'ailleurs pas dans le rejet de l'entente du lac Meech le symptôme ultime de la césure entre le Québec et le reste du Canada. Selon lui, l'échec est le fruit d'une incompréhension. « À cause de la mauvaise perception (dans le reste du Canada), on se méfiait de ce que le Québec pourrait demander comme pouvoirs au nom de la société distincte, analyse-t-il. Maintenant (avec le rapport Allaire), on a spécifié les pouvoirs sans que ce soit un 'test' pour la société distincte. Il y a donc plus de chances de progresser maintenant. »

M. Cyr n'a pas été très spécifique à propos des pouvoirs que le Québec devrait obtenir, dans une éventuelle constitution remodelée. En anglais, il a toutefois critiqué le rapport Allaire, parce qu'il « n'avait rien de bon à dire sur le système actuel. Je crois qu'il faudra un changement de ton et de contenu si nous voulons avoir un dialogue constructif. »

M. Cyr remarque toutefois que les problèmes du fédéralisme ne sont pas vécus au Québec exclusivement. Il signale que d'autres provinces, l'Ouest en particulier, sont mécontentes et réclament aussi une nouvelle répartition des pouvoirs. « Des changements sont nécessaires non seulement à cause du Québec, mais aussi parce que le système actuel a conduit à une dette renversante. »

12 février

par la PC et l'AP

1987: les soeurs Lésvesque, accusées d'avoir introduit en Italie six kilos et demi d'héroïne, sont acquittées.

1986: accusé de crimes de guerre; le massacre de plus de 700000 personnes; Andrija Artukovic, 86 ans, est extradé des États-Unis vers la Yougoslavie.

1985: le ministre canadien de la Défense, Robert Coates, démissionne après qu'on eût révélé qu'il avait fréquenté un club de nuit en Allemagne fédérale.

1981: le général Jaruzelski, qui vient d'être nommé à la tête du gouvernement polonais, demande la suspension des grèves pendant 90 jours pour trouver une solution à la crise économique.

1974: l'écrivain soviétique Alexandre Soljenitsyne, prix Nobel de littérature, est arrêté dans son appartement de Moscou.

1973: début des travaux d'excavation en vue de l'érection de la tour du CN à Toronto.

1970: un raid de l'aviation israélienne sur une usine égyptienne de récupération de métaux fait 70 morts parmi les civils.

Il s'agit de 12 février: le compositeur italien Arangelo Corelli (1653-1713); le naturaliste et biologiste anglais Charles Darwin (1809-1882); le président américain Abraham Lincoln (1809-1865); le metteur en scène italien Franco Zeffirelli (1923-).

Ensemble ON PEUT VAINCRE LE CANCER

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER / CANADIAN CANCER SOCIETY

DONNONS GÉNÉREUSEMENT

LE DEVOIR
Service de PUBLICITÉ
842-9645

AVIS

Conformément aux dispositions de l'article 257 de la Loi sur la Communauté urbaine de Montréal, (L.R.Q., chapitre C-37-2), AVIS est, par les présentes, donné de l'adoption par le CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL à une assemblée ordinaire publique tenue le 30 janvier 1991, de la résolution numéro C.A. 91-02 établissant le CALENDRIER DES ASSEMBLÉES ORDINAIRES PUBLIQUES POUR L'ANNÉE 1991 comme suit:

DATE	HEURE	ENDROIT
14 février (jeudi)	19 h 30	Hôtel de Ville de Verdun Salle du Conseil 4555, avenue Verdun Verdun (Québec) (près 1re Avenue et Willibrod — station de métro Verdun — autobus lignes 12 — 58 — 61 — 68 — 107 — 108)
13 mars (mercredi)	19 h 30	Hôtel des Gouverneurs Salle des Gouverneurs Place Dupuis 1415, rue Saint-Hubert Montréal (Québec) (entre Ste-Catherine et boul. de Maisonneuve — station de métro Berri — UQAM — autobus lignes 15 — 31 — 125)
10 avril (mercredi)	19 h 30	Hôtel des Gouverneurs Salle des Gouverneurs Place Dupuis 1415, rue Saint-Hubert Montréal (Québec) (entre Ste-Catherine et boul. de Maisonneuve — station de métro Berri — UQAM — autobus lignes 15 — 31 — 125)
8 mai (mercredi)	19 h 30	Ville de Saint-Léonard Bibliothèque municipale 8420, boulevard Lacordaire Saint-Léonard (Québec) (coin boulevards Lacordaire et Robert — stations de métro Cadillac ou Jarry — autobus lignes 32 ou 192)
12 juin (mercredi)	19 h 30	Complexe Guy Favreau Salle des Saules 200, boul. René-Lésvesque Ouest Montréal (Québec) (près de Jeanne-Mance — stations de métro Place d'Armes ou Place-des-Arts — autobus lignes 15 — 55 — 78 — 80 — 125 — 129)
3 juillet (mercredi)	19 h 30	Hôtel Méridien — Complexe Desjardins Salle Alfred Rouleau — Basilaire 1 Montréal (Québec) (angle des rues Ste-Catherine et Jeanne-Mance — stations de métro Place-d'Armes ou Place-des-Arts — autobus lignes 15 — 55 — 78 — 80 — 125 — 129)
14 août (mercredi)	19 h 30	Ville de Sainte-Geneviève Chalet des citoyens Parc Robert Sauvé 15736 A, rue Pierrefonds Sainte-Geneviève (Québec) (près de l'église Sainte-Geneviève boul. Gouin Ouest — autobus lignes 68 — 201 — 205)
18 septembre (mercredi)	19 h 30	Complexe Guy Favreau Salle des Saules 200, boul. René-Lésvesque Ouest Montréal (Québec) (près de Jeanne-Mance — stations de métro Place d'Armes ou Place-des-Arts — autobus lignes 15 — 55 — 78 — 80 — 125 — 129)
9 octobre (mercredi)	19 h 30	Hôtel des Gouverneurs Salle des Gouverneurs Place Dupuis 1415, rue Saint-Hubert Montréal (Québec) (entre Ste-Catherine et boul. de Maisonneuve — station de métro Berri — UQAM — autobus lignes 15 — 31 — 125)
13 novembre (mercredi)	19 h 30	Ville de Lachine Maison du Brasseur 2901, rue Saint-Joseph Lachine (Québec) (près 29e Avenue — station de métro Lionel Groulx — autobus ligne 191)
11 décembre (mercredi)	19 h 30	Hôtel des Gouverneurs Salle des Gouverneurs Place Dupuis 1415, rue Saint-Hubert Montréal (Québec) (entre Ste-Catherine et boul. de Maisonneuve — station de métro Berri — UQAM — autobus lignes 15 — 31 — 125)

L'Assistant-secrétaire
Gérald Blais



Accord en vue au GATT

SAN ANTONIO (Reuter) — Un accord serait proche sur la réforme du commerce mondial, mais il faudra sans doute attendre quelques mois avant qu'il ne soit finalisé, a déclaré hier un négociateur américain aux négociations du GATT.

Des progrès ont été enregistrés quant au règlement du contentieux entre la CEE et les États-Unis concernant le traitement des subventions agricoles dans le cadre de l'Uruguay Round, a précisé Richard Crowder, sous-secrétaire auprès du département américain de l'Agriculture, chargé des programmes matières premières et des affaires internationales.

Les négociations de l'Uruguay Round sont dans l'impasse depuis l'ajournement des négociations agricoles en décembre dernier à Bruxelles entre les États-Unis et la CEE.

Depuis, des responsables du GATT, notamment le secrétaire américain à l'Agriculture, Clayton Yeutter, ont tenu des propos encourageants, après la reprise début février par le directeur général du GATT, Arthur Dunkel, des discussions bilatérales pour tenter d'aplanir ce différend qui porte essentiellement sur les subventions à l'agriculture.

Sears coupera 33 000 emplois d'ici 1992

CHICAGO (AFP) — Sears, Roebuck, premier groupe de distribution américain, a annoncé hier la suppression de 33 000 emplois ainsi qu'une chute de ses bénéfices au quatrième trimestre 1990 et pour l'ensemble de l'an dernier.

Pour réduire ses coûts dans ses activités de distribution, Sears va supprimer 33 000 emplois d'ici la fin de 1991 au lieu de 24 000 annoncés précédemment. Ces suppressions de postes concernent 13 000 emplois à temps complet et 20 000 à temps partiel.

Le bénéfice net de Sears a reculé de 37,1 % au dernier trimestre 1990 pour tomber à 378,8 millions \$ US (1,10 \$ US par action) contre 602,1 millions \$ US (1,76 \$ US) lors de la même période de 1989, sur un chiffre d'affaires en hausse de 2,5 % à 15,56 milliards \$ US contre 15,18 milliards \$ US précédemment.

Pour l'ensemble de 1990, le bénéfice net de ce groupe a chuté de 40,3 % à 902,2 millions \$ US (2,63 \$ US par action) contre 1 510 millions \$ US (4,30 \$ US) en 1989. De son côté, le chiffre d'affaires annuel a crû de 4 % à 55,97 milliards \$ US 53,79 milliards \$ US.

Les mines produisent plus

CHARLESBOURG (PC) — Malgré la conjoncture économique actuelle, l'industrie minière québécoise a connu une bonne performance en 1990. Par rapport à 1989, la valeur des expéditions de minéraux s'est accrue de 3,5 %, en 1990 pour atteindre 2,9 milliards \$ US, selon le rapport rendu public par le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec. La hausse provient surtout des secteurs du cuivre, du zinc et de l'or qui ont vu le volume de leurs expéditions progresser de 44,2 %, 12,4 % et 6,2 %, respectivement, en regard de l'année précédente. Par ailleurs, le volume des expéditions d'argent a augmenté de 8,6 % au cours de l'année.

La Laurentienne a rassemblé ses secteurs d'assurance-vie et de gestion

Serge Truffaut

LES AUTORITÉS gouvernementales ayant accordé les autorisations nécessaires, le Groupe La Laurentienne a modifié son organigramme afin de regrouper sous un même chapeau toutes les sociétés d'assurances de personnes ainsi que les firmes de gestion de placements et fonds d'investissements membres de cette institution financière.

Depuis le 1er janvier dernier, les compagnies Laurentienne-Vie, Laurentienne-Vie du Canada et L'Impériale, dans le créneau de l'assurance, fréquemment plus étroitement qu'auparavant les compagnies Gestion de fonds La Laurentienne, Canagex, Les Immeubles Imbrook et quelques autres entités oeuvrant dans le domaine dit de la gestion de placements.

Placées sous la direction de M. Robert St-Jacques, ces compagnies, il est important de le souligner, n'ont pas été fusionnées. Elles ont été rassemblées sous une nouvelle entité baptisée La Laurentienne Financière.

Dans le cas des compagnies d'assurances de personnes situées au Royaume-Uni et aux États-Unis, seule la propriété de celles-ci a été transférée à Laurentienne Financière. En ce qui concerne l'administration des opérations, les filiales étrangères du Groupe conservent toute leur liberté de mouvement.

Au cours d'un entretien, le nou-

veau président et chef de la direction de cette société, M. St-Jacques, a indiqué que la Laurentienne Financière est détenue à 100 % par la Corporation du groupe La Laurentienne dont M. Jacques Drouin est le président et chef de la direction.

Selon les informations fournies par M. St-Jacques qui, auparavant, occupait le siège de président et chef de la direction de L'Impériale dont le siège social est situé à Toronto, l'actif sous gestion de ce nouvel ensemble atteint les 7 milliards \$. Du côté de la force de frappe, La Laurentienne Financière compte désormais sur un contingent de 1000 représentants travaillant exclusivement pour les produits « fabriqués » par le groupe.

Invité à dévoiler les raisons ayant prévalu un regroupement de cette envergure, le président de la Laurentienne Financière a notamment évoqué le fait qu'au niveau de la gestion il est d'ores et déjà possible d'aborder les problèmes et objectifs sous un angle national plutôt que local.

En clair, on est passé d'un type de gestion vertical à un type de gestion beaucoup plus horizontal. Ainsi, les objectifs recherchés par exemple dans la distribution de produits sont élaborés, arrêtés et appliqués par les spécialistes en la matière qui travaillent à La Laurentienne-Vie, à L'Impériale ou au sein d'une autre compagnie.

De plus, ce rassemblement permet à La Laurentienne-Vie, fort pré-



Robert St-Jacques

sente au Québec, de distribuer ici les produits de L'Impériale. En contrepartie, L'Impériale distribuera en Ontario et ailleurs au Canada les produits de La Laurentienne-Vie. Dans les opérations dites de fabrication de produits, le même schéma s'applique.

Pour le présent exercice financier, qui a commencé le 1er janvier dernier, M. St-Jacques s'est dit confiant que la croissance du volume d'affaires de tout l'ensemble soit supérieur à celui enregistré en 1990. Cette année-là, le volume d'affaires combinée des compagnies concernées fut de 10 % supérieur à celui de 1989. Soit 8 % de plus que la moyenne de l'industrie.

Marasme dans le transport aérien

La récession et la guerre affectent les compagnies

d'après Reuter et AFP

USAIR, sixième compagnie aérienne américaine, a annoncé hier le licenciement de 3585 de ses employés, la fermeture de quatre de ses douze centres d'opération, d'un bureau de réservation ainsi que d'une installation d'entretien.

USAir, qui avait accusé une lourde perte au quatrième trimestre 1990, a indiqué que les suppressions d'emploi touchaient l'ensemble des catégories professionnelles, dont 660 pilotes, 540 employés navigants et 1300 agents assignés au service de la clientèle.

« L'environnement dans lequel opèrent les compagnies aériennes est marqué par une chute de trafic et une envolée des coûts d'exploitation due en grande partie à la forte hausse du prix du carburant » pendant les derniers mois de 1990, a déclaré Seth Schofield, le président de USAir.

En janvier, USAir avait annoncé une perte de 221 millions \$ US au 4ème trimestre 1990 dont une provision de 46 millions \$ US pour couvrir les coûts de licenciements et de transfert d'employés.

L'été dernier, USAir avait licencié 3600 salariés. De son côté, la compagnie aérienne espagnole Iberia a annoncé qu'elle envisageait de licencier temporairement 10 % environ de ses 28 000.

Cette décision, qui sera appliquée dans un premier temps pour une période de trois mois, concerne aussi bien les vols intérieurs, en Europe et les liaisons intercontinentales. Le coefficient de remplissage d'Iberia a baissé de 18,6 % en janvier par rapport au mois correspondant de 1989, a ajouté le porte-parole. La compagnie a déjà annulé 289 vols représentant 16 % environ de l'ensemble de ses vols.

British Airways a pour sa part annoncé la suppression de 4600 emplois et la mise en chômage technique de 2000 salariés supplémentaires qui recevront seulement une moitié de



La guerre du Golfe et la récession entraînent une forte baisse du trafic aérien. Ici, une vue de l'aéroport de Denver.

leur salaire.

Cette décision, annoncée lors d'une réunion avec les principaux syndicats, est due, à la chute sévère « du trafic aérien générée par » l'aggravation de la récession économique mondiale « et la guerre du Golfe, a déclaré BA.

Par ailleurs, la compagnie aérienne belge Sabena a présenté au gouvernement belge un plan de restructuration visant à assainir sa situation financière qui a été aggravée récemment par la crise du Golfe.

La crise du Golfe a accru les difficultés de la compagnie belge qui n'a même pas eu le temps de se remettre de l'échec de son association avec KLM et British Airways fin décembre. Au cours des trois premiers semaines du conflit, la Sabena a dû annuler 318 vols, a annoncé un porte-parole de la compagnie.

Une des options du plan consistait à mettre l'accent sur les vols en Europe et en Afrique au détriment des continents américain et asiatique. L'année dernière, la Sabena a enregistré un déficit d'exploitation d'au moins 133 millions \$ US.

Finalement, la compagnie allemande Lufthansa a décidé de proposer des rabais de l'ordre de 40 % sur la plupart de ses vols aller-retour vers l'Amérique du Nord, embolant ainsi le pas au transporteur britannique British Airways.

Lufthansa s'inspire en l'améliorant du schéma adopté dimanche par British Airways, qui prévoit une réduction de 33 % pour tout billet acheté avant le 15 mars et à utiliser entre le 6 avril et le 31 avril. Comme pour les autres billets à tarif réduit, les voyageurs devront séjourner au moins sept jours et au maximum un mois en Amérique du Nord.

Les maisons sont de plus en plus abordables pour les premiers acheteurs

OTTAWA (PC) — Plus de locataires pouvaient se permettre d'échanger leurs paiements de loyer contre des paiements hypothécaires au cours de la seconde moitié de 1990, a affirmé hier la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

L'occupant moyen d'un appartement dans la plupart des villes du pays aurait été en mesure d'acheter plus de 20 % des maisons en vente, a indiqué l'agence fédérale de logement.

Toronto et Vancouver, ces villes qui, il n'y a pas si longtemps de ça, étaient les marchés les plus « chauds » en matière d'habitation, ont affiché les plus fortes baisses de prix au cours de la dernière moitié de 1990 en ce qui concerne les maisons typiquement acquises par ceux qui en achètent pour la première fois.

À la fin de 1990, la baisse ou la stabilisation des prix des maisons dans la plupart des villes, ainsi que des taux hypothécaires moins élevés, ont amélioré les possibilités d'achat de éventuels nouveaux propriétaires — excepté à Saint-Jean, T.-N.

Les chiffres comparent les divers déboursés qui vont avec le titre de propriétaire, y compris les impôts fonciers, la facture annuelle de chauffage et les paiements hypothécaires — au cours de la dernière moitié de 1990 comparée aux premiers six mois de l'année.

Les calculs sont basés sur un apport personnel de l'ordre de 10 % de la valeur de la maison.

« L'accès à la propriété devrait continuer de s'améliorer en 1991, les prix des maisons étant censés soit baisser ou demeurer relativement stables dans la plupart des villes, tandis que les taux hypothécaires devraient aussi continuer de fléchir. »

La SCHL fait part tous les six mois de la situation dans laquelle se trouvent les acheteurs éventuels de maisons. Ce barème est basé sur les prix moyens des maisons dites pour premiers acheteurs, celles qui sont habituellement acquises par des jeunes avec un apport personnel de moins de 25 %.

L'agence fournit des exemples pour certaines villes en particulier, mais n'a pas calculé une moyenne nationale.

Le prix moyen d'une maison pour premier acheteur à Vancouver est tombé de 5,3 % pour s'établir à 134 850 \$ au cours de la dernière moitié de l'année par rapport à 142 360 \$ durant les premiers six mois. À Toronto, le prix a chuté de 6,5 %, passant de 192 030 \$ à 179 640 \$.

« En dépit de légères augmentations des impôts fonciers, 10,7 % des personnes occupant un logement loué peuvent maintenant se payer une maison pour premier acheteur à Toronto comparativement à 7,2 % au printemps de 1990 », dit le rapport.

« À Vancouver, le pourcentage de locataires qui sont en mesure, pécutiairement parlant, d'acheter une maison est actuellement passé de neuf à 12,4 % ».

Le prix moyen d'une maison pour premier acheteur a grimpé de 5,2 % à Saint-Jean, T.-N., de 68 710 \$ à 72 300 \$.

La valeur des maisons n'a cessé de croître dans cette ville, la demande y ayant augmenté à cause du projet de développement pétrolier Hibernia, ont soutenu les économistes en matière d'habitation.

Léo-Paul Lauzon dénonce la comptabilité de Kaufel

Robert Dutriscac

APRÈS ceux de Repap, c'est au tour des rapports financiers du Groupe Kaufel de passer dans le collimateur de Léo-Paul Lauzon. Et ce que le professeur de comptabilité de l'U-QAM a mis en évidence dans sa dernière étude, ce sont des pratiques comptables « opportunistes » qui vont de la surévaluation des stocks à à une rubrique « achalandage » démesurée, « tripotages » qui visent à grossir indûment le bénéfice de l'entreprise au moment où elle procédait à des émissions publiques d'actions.

Dans son étude, « l'auteur veut démontrer que les dirigeants d'entreprises sont opportunistes, que les vérificateurs externes et les courtiers en valeurs mobilières sont dépendants en partie de ces mêmes dirigeants », écrit M. Lauzon, qui ajoute que « le respect des principes comptables généralement reconnus n'est pas garanti d'états financiers qui reflètent fidèlement la réalité économique ».

Au cours d'une rencontre de presse hier, M. Lauzon s'est défendu de vouloir « crier au scandale et à la fraude ». L'objectif qu'il poursuit, c'est de faire de la « critique constructive » et « de brasser la cage de la Commission des valeurs mobilières, des vérificateurs et des courtiers ».

Le Groupe Kaufel, cette étoile du RÉA, a réussi, depuis sa première émission publique d'actions en octobre 85, à propulser ses ventes de 8,8 millions \$ en 1984 à 119,8 millions \$ en 1990 et, pendant la même période, à hausser son bénéfice net de 254 000 \$ à 7,4 millions \$ avec une pointe de 10,6 millions \$ en 1988, tout cela à la faveur d'émissions publiques totalisant 71 millions \$ et de multiples acquisitions dont certaines portaient sur des compagnies apparentées.

De 1984 à 1986, la marge de bénéfice brut du fabricant de systèmes d'éclairage industriel Kaufel passait de 31 % à 46 % des ventes, un phénomène « pour le moins énigmatique et troublant », estime M. Lauzon. Pour arriver à de tels résultats spectaculaires, Kaufel aurait eu recours à deux pratiques que M. Lau-

zon remet en question. « Si cela est vrai (cette croissance des bénéfices), M. Kaufel (le propriétaire de Kaufel) devrait faire des conférences. Avec des gars comme ça, nous sommes en train de damer le pion aux Japonais et aux Allemands. Nous devrions le nationaliser », a-t-il raillé.

Selon le professeur, tout indique que Kaufel aurait indûment gonflé ses stocks de façon à grossir ses bénéfices. C'est ce qui explique qu'en 1985, le taux de rotation annuelle des stocks de la compagnie était de 3,05 fois tandis qu'il chutait à 1,91 fois en 1990. Dans l'industrie des systèmes d'éclairage aux États-Unis, ce taux est de 4,4. « Il y a une corrélation étroite chez Kaufel entre la tendance à la hausse des stocks et l'augmentation de ses marges de bénéfice, brut (...). Cette relation 'harmonieuse' est quelque peu troublante », écrit-il.

Autre méthode employée par Kaufel, a relevé M. Lauzon, c'est « d'attribuer le montant le plus élevé possible à l'achalandage et le montant le moins élevé possible aux actifs immobilisés et autres afin d'accroître le bénéfice net ». Le mécanisme est simple : l'achalandage est amorti sur une période de 40 ans tandis que les immobilisations s'amortissent plus rapidement (sur une période variant de 3 à 20 ans), ce qui a pour effet, dans ce dernier cas, de réduire le bénéfice de l'entreprise. Chez Kaufel, l'achalandage représente 20 % de ses actifs alors que chez ses concurrents canadiens, il ne dépasse pas 1 % des actifs.

M. Lauzon souligne également que le président de Kaufel, M. Bruce Kaufman, en vendant une partie de ses actions, a encaissé quelque 29 millions \$ au cours des quatre dernières années.

En outre, M. Lauzon met en doute l'indépendance des anciens vérificateurs de Kaufel, le petit cabinet Blais Greene, dont un associé, M. Aslam Khatri, est devenu vice-président, finances, de Kaufel. Il étend ce jugement à tous les vérificateurs tout en soulignant l'inertie, faute de ressources, de la Commission des valeurs mobilières du Québec.

Le dollar US chute encore malgré l'intervention des banques centrales

d'après AFP et Reuter

NEW YORK — Le dollar américain continuait à s'affaiblir face à l'ensemble des grandes devises hier à New York tombant face au deutschemark à un nouveau plancher historique et ce, malgré des interventions coordonnées de plusieurs banques centrales à l'exception toutefois de la Bundesbank, selon des cambistes.

Le monnaie américaine s'échangeait à 127,55 yen contre 127,80 vendredi soir et à 1,4465 deutschemark contre 1,4565. Elle avait ouvert à 127,50 yen et à 1,4540 DM lundi matin. Le dollar devrait continuer à baisser au cours des prochains jours, a estimé un cambiste de la Citibank à New York.

Le dollar pourrait se ressaisir dans les prochains jours si les indicateurs économiques américains devant être publiés cette semaine (ventes de détail et production industrielle pour janvier, stocks des entreprises en décembre etc.) sont meilleurs qu'attendu, a observé ce même cambiste. Les interventions concertées des banques centrales pour enrayer la chute du dollar, lancées la semaine dernière, devraient se poursuivre cette semaine, déclarent les experts américains.

Ce point de vue n'est cependant pas partagé par les experts européens. Ils ont le sentiment que les interventions de la semaine passée ne seront pas répétées cette semaine.

Ils en veulent pour preuve les déclarations faites ce week-end par le président de la Bundesbank, Karl Otto Poehl, selon lesquelles la stabilité des taux de changes n'est pas une fin en soi.

Pour les cambistes américains, ces interventions n'ont pas empêché la baisse du billet vert, mais elle ont sensiblement freiné sa chute, souligne-t-on. C'était le but recherché.

« Les interventions ont réussi à

calmer le marché et à contrôler la baisse du billet vert », souligne Bill Bertha, de la Mellon Bank. « Le dollar subit toujours une certaine pression mais il ne s'est pas effondré », rappelle-t-il.

« Le dollar a atteint ses niveaux les plus bas (de la semaine) mais, il a fini vendredi dernier près des cours de lundi dernier (...) Les interventions ont stoppé net la baisse du dollar », estime Bob Hatcher de la Barclays Bank à New York.

« Les banques centrales devront être vigilantes cette semaine », observe Bob Hatcher. « Elles achèteront sans doute encore des dollars pendant trois ou quatre séances, puis s'il se maintient, les opérateurs se décideront peut-être à le tester à la hausse », a-t-il estimé.

Selon Bill Bertha, les banques centrales voudraient voir le dollar se consolider autour de 1,50 mark.

ROLLAND INC.



ROGER A. ASHBY

M. Lucien G. Rolland, président du conseil et chef de la direction de Rolland inc., est heureux d'annoncer la nomination de Roger A. Ashby au poste de président et chef de l'exploitation et comme membre du Conseil d'administration de la Société.

M. Ashby oeuvre depuis plus de 25 ans dans l'industrie des pâtes et papiers où il a occupé des postes de haute direction tant au Canada qu'en Europe.

Rolland inc. est un important fabricant et distributeur de papiers fins au Québec, en Ontario, dans les Maritimes et dans le nord-est des États-Unis.

LE GROUPE OSHAWA LIMITÉE AVIS DE DIVIDENDE DIVIDENDE NUMÉRO 116

Le Conseil d'administration du "GROUPE OSHAWA LIMITÉE" lors d'une assemblée tenue le 31 janvier 1991, a déclaré un dividende trimestriel de onze cents (11¢) par action ordinaire et de classe "A" de la compagnie en circulation, payable le 10 mars 91 aux actionnaires inscrits aux livres à la fermeture des affaires le 15 février 1991.

Par ordre du Conseil d'administration HAROLD J. WOLFE Secrétaire

le 31 janvier 1991.

Coup d'oeil boursier	
Montréal-XXM	1880.74 + 29.43
TSE-300	3501.19 + 55.92
Dow Jones	2902.23 + 71.54
Dollar canadien (US Cents)	86.60 + .26
Or (New York-US\$)	367.10 - 3.00

La guerre du Golfe

EN BREF...

Appel d'Arafat

PARIS (AFP) — Le dirigeant palestinien Yasser Arafat a invité le président François Mitterrand « qui est un homme de principe, à sauver la stabilité, la sécurité et la paix » au Moyen-Orient, tout en critiquant certains responsables français de la majorité et de l'opposition qui ont mis en cause la crédibilité de l'OLP en raison de son soutien à l'Irak. « Nous attendons de lui (le président Mitterrand) qu'il fasse un grand pas pour sauver toute la région, mais aussi les relations entre les Arabes et l'Europe, l'Occident et les Musulmans, l'Occident et le tiers monde », a déclaré M. Arafat dans une interview publiée hier par le quotidien français *La Croix*. Selon lui, la guerre du Golfe ne vise pas seulement l'Irak « mais elle entend aussi amener les Palestiniens à changer de dirigeants ». À son avis, la guerre du Golfe sera une guerre longue. « Je crois que la résistance (de l'Irak) peut durer au moins trois ans. J'en suis sûr », a-t-il dit.

Aide norvégienne

OSLO (Reuter) — Le gouvernement travailliste norvégien a proposé hier une contribution supplémentaire de 600 millions de couronnes (105 millions \$) aux efforts de la coalition en guerre contre l'Irak dans le Golfe. La Norvège, pays membre de l'OTAN qui a exclu d'envoyer des troupes combattre dans la région, avait déjà débouqué près d'un milliard de couronnes (175 millions \$) au profit des alliés. Le ministre des Affaires étrangères Thorvald Stoltenberg a précisé que ce nouveau financement serait consacré à la lutte contre la pollution dans le Golfe et à des opérations telles que les transferts de blessés en Europe. Il contribuera aussi à effacer les dettes de certains pays alliés envers Oslo. La Norvège a également dépeché une unité médicale en Arabie saoudite, du carburant pour les forces alliées, un bâtiment des gardes-côtes dans le Golfe, ainsi que du matériel pour la lutte contre la marée noire qui s'y est répandue.

Moubarak condamné

LE CAIRE (AFP) — Le président égyptien Hosni Moubarak a sévèrement critiqué hier les « formules inventées de toutes pièces par les complices » de l'Irak pour arrêter la guerre du Golfe. Dans une allocution prononcée devant des ulémas (dignitaires religieux) à l'Université d'Al-Azhar (la plus importante université théologique de l'islam sunnite), il a réaffirmé que « la véritable initiative doit être prise par les responsables du drame, et doit comporter l'annonce par l'Irak de son retrait du Koweït ». M. Moubarak a ensuite estimé que « ceux qui disent vouloir une solution arabe ne veulent en fait aucune solution, et leurs pseudo-initiatives sont autant d'artifices ». La neutralité dans cette guerre équivalait à soutenir le crime », a-t-il affirmé en justifiant l'engagement militaire de l'Égypte qui a déployé quelque 35 000 soldats en Arabie saoudite. Le chef de l'État a ensuite raillé « l'affirmation que la libération de Jérusalem passe par le Koweït », et a longuement dénoncé l'utilisation de l'Islam par ceux qui ont des ambitions personnelles, dans une allusion au président Saddam Hussein.



Le porte-avions américain *USS Theodore Roosevelt* vogue sur les eaux du golfe Persique accompagné de deux navires de soutien. Ses dizaines d'avions, alignés sur le pont, participent quotidiennement aux bombardements du Koweït et de l'Irak.

Le président iranien qualifie les dirigeants irakiens de despotes

TÉHÉRAN (Reuter) — Le président iranien, Ali Akbar Hachémi Rafsandjani, a qualifié hier les dirigeants irakiens de despotes et a réaffirmé la neutralité de son pays dans le conflit. Les récents efforts de médiation du président iranien ont reçu un accueil très froid à Bagdad, et le chef de l'État irakien, Saddam Hussein, n'a pas même mentionné les propositions iraniennes dans le solennel discours à la nation qu'il a prononcé dimanche soir.

À l'occasion du 12e anniversaire de la Révolution islamique, le président Rafsandjani a déclaré hier que l'Irak et la coalition multinationale combattait tous deux pour une cause injuste.

Une foule évaluée à un demi-million de personnes s'était rassemblée place Azadi (liberté) à Téhéran, malgré des températures inférieures à zéro degré, pour écouter le discours du chef de l'État.

Selon lui, la position neutre de l'Iran est juste « au moment où un grand nombre de pays du monde entier se rangent aux côtés de l'agres-

seur américain que quelques autres approuvent l'invasion illégale du Koweït indépendant, en raison de leur inféodation à une autre puissance despotique ».

Le chef de l'État a profité de l'occasion pour manifester son soutien à la position de son gouvernement face au conflit. « Le gouvernement de Rafsandjani incarne l'espoir de notre pays », a-t-il dit.

Les manifestants ont réclamé le retrait inconditionnel des Irakiens du Koweït et le départ de toutes les troupes étrangères de la région du Golfe, alors même que l'Irak vient de répéter qu'il n'acceptera jamais un cessez-le-feu.

Les slogans scandés par la foule reflétaient l'anti-américanisme ambiant dans la capitale iranienne : « Mort à l'Amérique » et « Mort à Israël » ont été parmi les mots d'ordre les plus repris par les manifestants, qui ont également menacé l'État hébreu de la vengeance des musulmans au cas où il interviendrait dans la guerre contre l'Irak.

Toutefois aucun slogan n'a été exprimé un soutien au gouvernement de Bagdad, même si le président Rafsandjani a reproché aux Alliés d'avoir frappé des civils lors de bombardements.

L'agence iranienne IRNA rapportait hier que des millions de personnes ont fêté sur tout le territoire de l'Iran l'anniversaire de la révolution qui avait renversé le shah et porté au pouvoir les intégristes islamiques et leur chef de file, l'ayatollah Khomeini, en février 1979.

« Le règne du véritable islam est le seul moyen de poursuivre la révolution à caractère divin et de libérer les pays du monde des griffes des oppresseurs et des tyrans », a proclamé une déclaration lue à la fin du rassemblement à Téhéran.

« Le correspondant d'IRNA observant le rassemblement depuis un hélicoptère a rapporté que la place Azadi et les artères adjacentes étaient noires de monde dans un rayon de plusieurs kilomètres », rapporte l'agence.

Des bunkers espagnols pour l'Irak

MADRID (AFP) — L'entreprise espagnole de bâtiment et travaux publics Greca a construit de 1980 à 1988 en Irak 150 bunkers pour abriter la moitié de la force aérienne irakienne, rapportait hier le quotidien madrilène *El País*, qui cite « des personnes ayant participé au projet ».

Ces bunkers sont capables de résister aux bombardements des alliés, selon le quotidien.

Il a été impossible de contacter hier un responsable de Greca à Madrid pour confirmer ces informations.

Le marché, qui comprenait en outre la construction d'une cinquantaine de plates-formes pour stations radar disséminées sur le territoire irakien, était d'un montant de 20 milliards de pesetas (200 millions \$), selon le quotidien.

Les bunkers pour chasseurs-bombardiers ont été construits par les Espagnols à Dalad à environ 60 km de Bagdad en direction de la Turquie, à Habbaniyah (à 65 km au nord de Bagdad en direction de la Jordanie, à Routba (est de l'Irak), à Khadissiya, près du Koweït, à Nassiriyah (sud de l'Irak entre Bagdad et Bas-

sorah) et près de Bagdad.

Selon la même source, ces abris pour avions ont été construits sur des plans britanniques de telle manière qu'il est très peu probable que les bombardements alliés aient pu leur infliger d'importants dégâts. Pour les Espagnols ayant participé à leur construction, ces 150 bunkers peuvent abriter près de la moitié de la flotte aérienne irakienne. D'autres abris similaires ont été construits par la société belge Six Constral International et par une société yougoslave dont le nom n'est pas précisé par *El País*.

L'offensive amphibie risque d'être coûteuse

BRUXELLES (Reuter) — Une offensive amphibie alliée pourrait être une des plus rudes opérations de la guerre du Golfe et, sans doute, une des plus coûteuses en vies humaines.

Les experts militaires la jugent cependant probable à proximité de Koweït, soit pour percer les défenses irakiennes, soit comme manœuvre de diversion pour fixer des troupes irakiennes loin de la grande offensive terrestre à partir du sol saoudien.

« Si elle est décidée, l'opération sera dure, souligne Edward Foster, de l'Institut royal des forces armées de Londres. Il y a peu de chance que les Alliés réussissent un débarquement sans rencontrer de résistance. La côte n'est pas aussi étendue que ça. »

Un débarquement de milliers de commandos sur des plages exposées, sous le feu d'une artillerie irakienne qui a eu tout le temps nécessaire pour ériger ses défenses, est un pari audacieux.

L'histoire militaire montre que les assauts amphibies peuvent rapporter gros ou avoir des conséquences désastreuses.

Mais les Marines américains — dont ce serait le premier grand débarquement depuis 40 ans — ont plusieurs atouts dans leur manche et un entraînement qui pourraient faire tourner la bataille à leur avantage.

Le travail de reconnaissance a déjà été fait, disent les experts. De petites équipes des forces spéciales américaines auront effectué des raids pour vérifier les champs de mines, la profondeur des eaux, la localisation des défenses irakiennes, des bunkers et des réseaux de fil de fer barbelé.

Les conditions météorologiques et le choix des plages de débarquement sont des éléments cruciaux. Les mauvais temps en novembre dernier a fait tourner court des manœuvres de débarquement sur les côtes saoudiennes, empêchant les hydroglisseurs d'atteindre la côte.

Le choix du lieu effectué, le débarquement commencera sans doute peu avant l'aube, après un pillonnage massif et concentré des positions irakiennes rapprochées par l'aviation et les gros canons de marine.

Les opérations amphibies comme art de la guerre ont été élaborées au cours de la Seconde Guerre mon-

diale — en Méditerranée, dans le Pacifique et, bien sûr, le 6 juin 1944 sur les plages de Normandie. Certaines ont entraîné de très lourdes pertes en vies humaines.

Mais les techniques des Marines ont beaucoup évolué depuis. De même que les équipements. Hydroglisseurs et engins de débarquement peuvent désormais dépasser le rivage pour gagner des points protégés.

Les gros hélicoptères *Sea Stallion* et *Sea Knight* peuvent larguer les Marines à l'intérieur des terres pendant que les chars débarquent des péniches.

Alors que pendant la Seconde Guerre mondiale, un débarquement visait à s'assurer une tête de pont pour acheminer hommes et équipement pour préparer une offensive contre les positions ennemies, les Marines sont aujourd'hui formés en tant qu'unités autonomes pour des actions-éclair.

Ils disposent de leurs propres unités de déminage et du génie, de transports de troupes blindés rapides, d'artillerie et de chars M-60. Un ensemble cohérent de débarquement dispose de 30 jours d'autonomie.

Il y a actuellement quelque 90 000 Marines répartis sur les navires de guerre américains dans le Golfe.

Outre le débarquement dans la minuscule Grenade en 1983, le dernier grand débarquement remonte à la guerre de Corée en 1950. Les Marines avaient alors débarqué derrière les lignes nord-coréennes, à Inchon, causant la surprise. L'opération avait été un succès.

Plus de 5000 navires furent engagés dans le débarquement de Normandie au cours duquel 300 000 hommes furent acheminés en France en cinq jours.

Mais les désastres ne manquent pas. Au cours de la Première Guerre mondiale, les Alliés choisirent d'attaquer la Turquie, alliée du Kaiser, par un débarquement à Gallipoli, en 1915.

Les Marines ont sans doute en mémoire un débarquement bien précis : celui d'Iwo Jima, minuscule île du Pacifique tenue par les Japonais, prise d'assaut en février 1945.

Au cours d'une bataille qui dura un mois, les Marines eurent plus de 6800 morts et 18 000 blessés.

Exode aérien organisé

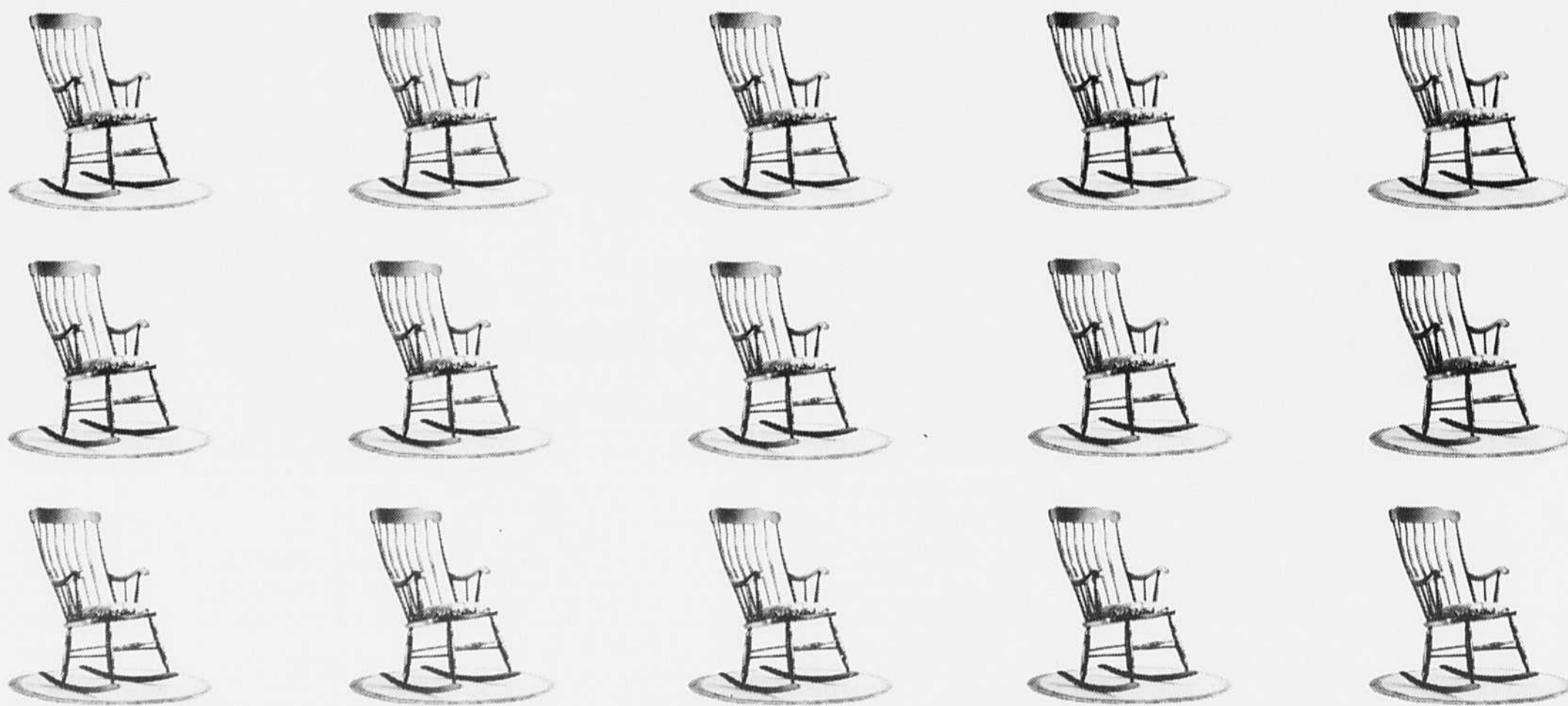
RYAD (AFP) — La fuite de près de 150 avions irakiens en Iran ressemble plus à un exode organisé pour mettre à l'abri les meilleurs éléments des forces aériennes irakiennes qu'à une véritable défection, ont estimé hier des officiers de l'armée américaine en Arabie saoudite.

« Je n'ai jamais vraiment pensé qu'il s'agissait d'une défection, mais plutôt de quelque chose d'organisé et notre sentiment est qu'il (le président Saddam Hussein) envoie ses avions là-bas pour préserver sa flotte pour le régime, quel qu'il soit, qui survivra après la guerre », a estimé l'un de ces officiers, qui ont requis l'anonymat.

Il a écarté la possibilité d'une attaque massive, « de style kamikaze », contre les forces de la coalition anti-irakienne à l'aide de ces avions. « Jusqu'à présent les aviateurs irakiens n'ont pas montré qu'ils étaient capables de ce genre d'action ».

Parmi plus de 140 avions irakiens — sur une flotte de 600 avions au début de la guerre — ayant trouvé refuge en Iran, il y a des intercepteurs MIG 29 de fabrication soviétique, des Mirages F-1EQ et F5-200 de fabrication française, des MIG 23-BM et 25, des chasseurs-bombardiers Sukhoi SU-24, des bombardiers Sukhoi SU-25, des chasseurs J-6 et J-7 de fabrication chinoise, des avions-radar Il-Iouchine et des transports Antonov AN-12, rappelle-t-on.

Certains de ces avions sont sous abris en Iran, mais pour la plupart ils sont stationnés sur le côté des pistes des aéroports, a précisé l'officier américain. « C'est un peu comme si ces avions étaient arrivés dans des bases aériennes où les Iraniens ne souhaitaient pas qu'ils viennent », a-t-il estimé, affirmant que certains d'entre eux ont été déplacés d'une base aérienne à une autre par les pilotes irakiens eux-mêmes.



Pour les autres, toutes les retraites se ressemblent.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Gorbatchev propose la liquidation des structures militaires du Pacte de Varsovie

PRAGUE (AFP) — Le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev a proposé aux ex-pays socialistes d'Europe de l'Est de liquider les structures militaires du Pacte de Varsovie d'ici le 1er avril prochain, dans un message remis hier à Prague par l'ambassadeur d'URSS en Tchécoslovaquie, M. Boris Pankine, au président tchécoslovaque Vaclav Havel, annonce un communiqué officiel publié par la présidence tchécoslovaque.

M. Gorbatchev s'est par ailleurs prononcé pour une rapide réunion du comité politique consultatif du Pacte de Varsovie, « encore avant la fin février », au niveau des ministres des Affaires étrangères et de la Défense afin de préparer cette liquidation.

Prévue à l'origine au niveau des chefs d'État ou de gouvernement en octobre dernier, cette réunion avait été à plusieurs reprises repoussée par Moscou qui était soumis depuis plusieurs semaines à une pression des cinq autres membres (Pologne, Hongrie, Roumanie, Bulgarie et Tchécoslovaquie) désireux de respecter le calendrier adopté en juin dernier lors du dernier sommet de l'alliance des pays de l'Est.

Une rencontre des présidents polonais, hongrois et tchécoslovaque doit justement se tenir vendredi à Visegrád en Hongrie (50 km au nord de Budapest). Planifiée avant la nouvelle initiative de M. Gorbatchev, la réunion devait entre autre permettre d'adopter une attitude commune face à l'Union soviétique dans le processus de démantèlement du Pacte.

Le but de la Tchécoslovaquie — qui détient le secrétariat général de l'alliance — et des autres pays de l'Est est de quitter le Pacte de Varsovie dans le cadre d'un processus négocié avec l'URSS. La dissolution des structures militaires doit précéder la liquidation de la structure politique de l'alliance qui interviendra au plus tard en mars 1992 à l'occasion de la conférence d'Helsinki II, selon Prague.

La décision officielle des pays du Pacte de liquider les structures militaires de l'alliance entrainera un état de fait déjà acquis, souligne-t-on de source autorisée à Prague, l'état-major commun sous direction soviétique n'étant plus actif.

Les derniers soldats soviétiques auront quitté la Hongrie et la Tché-

coslovaquie le 30 juin prochain, le retrait se poursuivant conformément aux prévisions, selon les responsables à Prague et à Budapest.

En revanche, aucun accord n'a encore été obtenu en Pologne sur le retrait des 50 000 soldats soviétiques, réclamé avec de plus en plus d'insistance par le gouvernement de Varsovie. Les négociations entre Varsovie et Moscou bloquent le transit des troupes de l'armée soviétique cantonnées en ex-RDA.

Le Pacte de Varsovie comprend l'Union soviétique, la Pologne, la Hongrie, la Tchécoslovaquie, la Bulgarie et la Roumanie.

Armature de l'alliance des anciens pays socialistes est-européens, il avait une vocation aussi bien politique que militaire.

Signe avant-coureur de l'unification allemande (le 3 octobre 1990), la RDA s'était retirée du Pacte neuf jours auparavant, le 24 septembre. Deux autres pays, la Tchécoslovaquie et la Hongrie — ont pris la tête du mouvement des Pays de l'Est pour s'émanciper des structures du Pacte.

Constitué en 1955 à Varsovie pour 20 ans et donc venu à expiration en

mai 1975, le Pacte a été tacitement reconduit à deux reprises pour une période de dix ans.

Le Comité politique consultatif, qui se réunit en principe deux fois par an, regroupait les chefs du parti communiste et de gouvernement, assistés le cas échéant par les ministres des Affaires étrangères et de la Défense des pays membres.

De ce Comité politique dépendent le comité des ministres de la Défense et le commandement unifié, qui ont leur siège à Moscou.

Statutairement, le Pacte de Varsovie engage tous ses membres à se consulter « sur toutes les questions internationales importantes d'intérêt commun » et à s'accorder une aide militaire immédiate en cas « d'attaque en Europe contre un ou plusieurs États signataires ».

L'article 11 prévoit le démantèlement du traité au cas « où entre en vigueur un traité paneuropéen sur la sécurité collective ».

Les pays membres sont liés à l'URSS et entre eux par un réseau de traités bilatéraux — 42 au total — concernant notamment le stationnement des troupes soviétiques.

LE MONDE EN BREF

Des « chemises noires » à Leningrad

MOSCOU (Reuter) — Des gardes portant chemises noires et gants de cuirs ont encadré dimanche à Leningrad quelque 5000 communistes conservateurs qui manifestaient contre la politique réformatrice du conseil municipal de la ville. Un photographe qui a assisté à la manifestation, sur la place joutant l'Ermitage (ancien Palais d'hiver des tsars), a déclaré hier à son retour à Moscou que les gardes vêtus de noir avaient formé un cercle autour des manifestants qui scandaient des slogans hostiles aux hommes politiques réformistes. « Ils avaient l'air de jeunes fascistes. C'était vraiment intimidant. Ils maintenaient à distance les contre-manifestants et tout journaliste était considéré comme suspect », a-t-il rapporté. Ce rassemblement était organisé par des organisations de droite dont la faction Soyouz (Union), qui revendique le contrôle d'un quart des sièges au Parlement soviétique. Les orateurs s'en sont pris particulièrement au maire de Leningrad, le réformiste Anatoli Sobtchak.

Aide alimentaire de l'Italie à l'Albanie

TIRANA (AFP) — L'Italie a promis à l'Albanie une aide alimentaire et médicale de trois millions de dollars et un crédit à faible taux d'intérêt de 25 millions \$, a-t-on appris hier à Tirana de source bien informée. Il s'agit de la première aide de ce genre apportée par un pays étranger à l'Albanie, relèvent les observateurs à Tirana. Cette aide être versée dans quelques semaines, avant les élections du 31 mars, auxquelles pour la première fois des partis d'opposition présenteront des candidats face à ceux du Parti communiste, a-t-on précisé de même source. Le prêt d'environ 25 millions \$ concerne notamment des projets industriels et l'achat de matériel technique, selon un accord préliminaire signé à Tirana par une délégation du ministère italien des Affaires étrangères, a-t-on ajouté. Depuis les amendements du 1er août 1990 à la Constitution autorisant le pays à prendre des crédits à l'étranger, la Turquie, la Grèce et l'Allemagne ont accordé à l'Albanie des prêts pour un montant global d'environ 65 millions \$, selon une source officielle albanaise.

Élections multipartites au Népal

KATMANDOU (Reuter) — Les premières élections législatives multipartites au Népal depuis 30 ans auront lieu le 12 mai prochain, a annoncé le président de la Commission électorale. Selon Surya Prasad Shrestha, 10,7 millions de Népalais pourront voter pour élire la Chambre basse du Parlement créée en novembre à la faveur d'une nouvelle constitution. Cette constitution a été promulguée par le gouvernement provisoire de Krishna Prasad Bhattarai, mis en place après les manifestations d'avril dernier contre le régime monarchiste.

Procès du dissident Chen Ziming

PÉKIN (Reuter) — Le procès du dissident chinois Chen Ziming, accusé d'avoir été l'un des instigateurs du mouvement pro-démocratique du printemps 1989, s'est ouvert hier à Pékin. L'accès de la salle est interdit par des policiers et les journalistes occidentaux ont été priés de quitter les lieux. Chen est accusé de complot en vue de renverser le gouvernement. Il est passible de la peine de mort et la sentence minimale prévue est de 10 ans de réclusion. Le dissident est également accusé de provocation et de diffusion de propagande contre-révolutionnaire. Ancien directeur d'un centre de recherche privé lié à des responsables gouvernementaux réformistes, Chen mène campagne pour des changements démocratiques depuis 1976. Son nom figurait, avec celui d'un autre économiste, Wang Juntao, en tête de la liste des intellectuels recherchés par la police après l'écrasement du printemps de Pékin en juin 1989. Selon ses amis, il a entamé une grève de la faim la semaine dernière, réclamant du temps pour organiser sa défense. Chen est le troisième dissident de premier plan à passer en jugement ces derniers temps.

Des millions de dollars pour Haïti

WASHINGTON (AFP) — Le gouvernement américain a annoncé hier une aide de 82 millions \$ pour Haïti en 1991 afin de l'aider dans sa « transition vers la démocratie ». L'aide américaine en 1990 se montait à 54 millions. L'Agence américaine pour le développement international (AID), qui gère le programme d'aide, s'attend à maintenir un niveau important d'aide à Haïti en 1992. L'un des principaux buts de cette aide est de soutenir la démocratie naissante et de développer le secteur privé, a indiqué l'AID. Les projets porteront notamment sur la santé, la nutrition, le développement des entreprises et l'agriculture. Le premier président démocratiquement élu d'Haïti en 187 ans d'histoire, le père Jean-Bertrand Aristide, a prêté serment jeudi dernier.

L'UNITA attaque un centre pétrolier

LISBONNE (Reuter) — Environ 90 personnes, dont 47 ressortissants étrangers, ont été évacués par mer d'un centre pétrolier du nord de l'Angola attaqué par les rebelles de l'UNITA, rapportait hier l'agence portugaise Lusa. Vingt Français, ainsi que 16 Portugais, neuf Américains et un Canadien travaillant pour des compagnies pétrolières ont pu notamment quitter la ville d'Ambriz, à une centaine de km au nord de Luanda, à bord de deux barges. Selon Lusa, les maquisards de l'organisation de Jonas Savimbi ont coupé Ambriz en faisant sauter deux ponts samedi matin avant de passer à l'offensive le lendemain matin. Lusa a précisé que les forces gouvernementales tenaient toujours la ville, mais l'ambassadeur du Portugal à Luanda, Alexandre Lencastre da Veiga, a déclaré hier soir à une télévision qu'Ambriz était tombée et que le départ des techniciens étrangers s'était sans doute fait avec l'accord du mouvement rebelle.

START: aucun progrès signalé

WASHINGTON (Reuter) — Le département d'État a qualifié d'utiles, hier, les derniers pourparlers américano-soviétiques de Genève sur le contrôle des armements, mais sans laisser entrevoir de progrès sur deux traités qui étaient censés être prêts ce mois-ci.

Selon Margaret Tutwiler, porte-parole du département d'État, les discussions de quatre jours qui ont eu lieu à Genève ont surtout porté sur le projet de traité START (réduction des armements stratégiques) et n'ont qu'effleuré celui qui concerne la réduction des Forces conventionnelles en Europe (FCE).

« Les entretiens se sont dans l'ensemble avérés utiles, mais certaines questions importantes restent à creuser et les travaux vont se poursuivre à Genève », a-t-elle dit.

Elle n'a pas précisé si les discussions — qui réunissaient le sous-secrétaire d'État américain Reginald Bartholomew et le vice-ministre soviétique des Affaires étrangères Alexei Oboukhov — avaient permis de savoir si le président Mikhaïl Gorbatchev avait pris les décisions qu'attend de lui Washington pour la conclusion des deux traités.

« Tout ce que je peux vous dire en guise de compte rendu, c'est que ces discussions ont été approfondies, très, très longues et utiles, et que le ministère souhaite s'abstenir de préciser à leur propos s'ils marquent des progrès ou non », a-t-elle dit.

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS 842-9645

Winnie Mandela plaide non coupable

JOHANNESBURG (Reuter) — Winnie Mandela a plaidé non coupable de huit chefs d'accusation d'enlèvement et d'agression, hier, quelques minutes avant l'ajournement de son procès, provoqué par l'annonce de l'enlèvement d'un témoin clé.

Winnie, femme du vice-président du Congrès national africain Nelson Mandela, est demeurée impassible, aux côtés de ses trois autres co-accusés, à la lecture des chefs d'accusation.

« Je plaide non coupable », a-t-elle répondu à chaque accusation, devant la Cour suprême de Rand, à Johannesburg.

L'annonce, faite peu après par le procureur Jan Swanepoel, de l'enlèvement d'un des principaux témoins, militant anti-apartheid qui aurait dans le passé déjà été kidnappé et agressé par Winnie Mandela et des complices, a retenti comme un coup de tonnerre dans la salle du tribunal.

Ce témoin, Gabriel Mekgwe, a été enlevé dimanche alors qu'il se trouvait dans une église méthodiste de la

ville de Soweto.

« Si c'est vrai, il s'agit d'un événement très grave », a déclaré Jan Swanepoel au président du tribunal.

Le procès a été ajourné de 24 heures pour donner à la police le temps de retrouver ce témoin.

Winnie Mandela et ses co-accusés sont inculpés de l'enlèvement de Gabriel Mekgwe et de trois autres noirs à Soweto, il y a deux ans, et de coups et blessures contre eux pendant leur détention au domicile de Winnie.

Apparavant, Winnie Mandela et ses trois co-accusés avaient remis à la cour une déposition écrite présentant leur défense. Ils y affirment que les quatre jeunes Noirs qu'ils sont accusés d'avoir enlevés les ont accompagnés de leur plein gré pour leur propre sécurité, afin de les soustraire aux visées homosexuelles d'un prétre.

L'un d'eux, un adolescent de 14 ans, avait ensuite été retrouvé mort dans un fossé. L'ancien chef des gardes du corps de Winnie Mandela, convaincu du meurtre, a été condamné à mort

l'an dernier.

En vertu du droit sud-africain qui prévoit le concept de préméditation collective, Winnie Mandela pourrait être reconnue coupable des chefs d'accusation retenus même si elle n'a fait qu'encourager activement des complices à commettre les actes incriminés sans y participer directement.

Nelson Mandela, qui avait accompagné sa femme au tribunal lors de ses deux précédentes comparutions devant la Cour suprême, n'était pas présent hier, jour du premier anniversaire de sa mise en liberté après plus de 25 ans de détention. Il est bien arrivé avec sa femme devant le tribunal, dans le centre de Johannesburg, mais n'a pas pénétré à l'intérieur du bâtiment.

Une échauffourée a éclaté entre des policiers et des partisans de l'ANC à son arrivée et il est intervenu pour tenter de rétablir l'ordre en s'entretenant avec un responsable de la police.

Le président tchadien arrive à Paris

PARIS (Reuter) — Le nouveau président tchadien Idriss Déby est arrivé hier après-midi à Paris pour une visite de 24 heures au cours de laquelle il rencontrera le président François Mitterrand pour évoquer la coopération bilatérale.

Idriss Déby, qui s'est proclamé chef de l'État le 4 décembre dernier, trois jours après la chute du régime d'Hissène Habré, est venu à Paris pour une prise de contact avec les dirigeants français, a-t-on appris lundi de source française autorisée.

Il doit avoir des entretiens avec les ministres des Affaires étrangères, Roland Dumas, de la Défense, Pierre Joxe, et de la Coopération, Jacques Pélletier.

Il sera reçu aujourd'hui à l'Élysée

par le président français.

Le nouveau président tchadien a longuement hésité entre une visite officielle en France ou en Libye, a-t-on précisé de source diplomatique à Paris.

Arrivé au pouvoir le 1er décembre, grâce à une importante aide militaire du colonel Mouamar Kadhafi, il était en effet soumis à une « forte pression libyenne pour qu'il aille très vite à Tripoli », a-t-on ajouté.

Mais la France était également pressée de « connaître ses intentions en matière de coopération ».

Paris ne s'inquiète pas outre mesure des visées du colonel Kadhafi, malgré une tentative d'infiltration libyenne fin décembre dans le nord du pays, a-t-on assuré de même source.



La différence entre une retraite ordinaire et la retraite dont vous rêvez, c'est au moment du choix que vous pouvez la faire. À la Banque Scotia, nous vous offrons un éventail de REÉR appropriés à vos besoins. Les REÉR-dépôts, et leurs taux d'intérêt très compétitifs. Les REÉR à Fonds Scotia, qui sont gérés par des portefeuillistes professionnels. Et les REÉR autogérés qui vous offrent un grand choix de placements auxquels vous pouvez souscrire vous-même ou avec l'aide d'un professionnel. Avec la Banque Scotia, vous pourrez choisir une retraite aussi confortable que vous le souhaitez. Renseignez-vous en demandant auprès d'une de nos succursales notre brochure Réponse à tout sur les REÉR Scotia ou en appelant sans frais: au Québec le 1-800-361-6605 et à Montréal le 499-5800.

Nous, on s'occupe de votre REÉR comme personne.

Banque Scotia

ÉDITORIAL

Tout sauf un plan Marshall

Un à Ottawa, l'autre à Québec, le premier ministre canadien et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ont dévoilé en duo, vendredi, un plan canadien pour faire face aux « défis de l'après-guerre du Golfe ». Le contenu en est si mince, toutefois, que même en s'y prenant à deux messieurs Mulroney et Clark n'échapperont pas à l'accusation d'avoir voulu détourner l'attention des défis très actuels d'une guerre dont ce ne sera pas demain « l'après ». Abusivement baptisé « plan Marshall » parce que le premier ministre y faisait allusion dans son discours, ce bon conseil canadien à la communauté internationale fournira un sujet de conversation avec le secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, qui passera à Ottawa cette semaine. Il aurait mieux valu souffrir certains silences en prenant le thé que de publier trop tôt un plan dont les fils pendent, et qui ressemble souvent plus à un retrait qu'à un engagement.

Le plan Marshall, au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, c'était un effort massif de reconstruction des économies européennes, et il était entièrement financé par les États-Unis. On y a consacré, de 1948 à 1952, 12 milliards des dollars de l'époque. Ce que suggère aujourd'hui le Canada n'a que peu à voir avec une telle opération. Il n'y est à peu près pas question de reconstruction économique, sauf pour souhaiter qu'elle ait lieu et que le Moyen-Orient se débrouille pour en porter le fardeau financier. Le plan canadien, qui s'inspire de nos grandes parolottes domestiques sur la Constitution, repose plutôt sur une série de forums régionaux et internationaux où prévenir d'autres guerres et soutenir la paix. Dialogues et multilogues souhaitables, bien sûr, mais qui ne redressent ni les écoles ni les industries. On ne saurait donc parler, d'aucune façon, de plan Marshall d'inspiration canadienne.

Le plan Mulroney-Clark se présente en trois volets : une aide humanitaire à court terme; la création de mécanismes de sécurité régionale; des débats internationaux pour aller à la « racine des problèmes » qui déstabilisent le Moyen-Orient.

Seul le premier volet touchera un peu les populations que la guerre dépeuple et dévaste, en Irak, au Koweït, et dans les pays limitrophes qui accueillent les réfugiés. Le Canada n'annonce rien de plus, en aide humanitaire immédiate, que les 77 millions \$ qu'il a déjà consentis à cet égard, c'est-à-dire la valeur d'environ trois semaines de ses dépenses militaires dans le Golfe depuis le dé-

but du conflit. À cet effort symbolique, il ajoute quelques grenailles : une offre de « formation » et d'aide à l'organisation d'une force régionale de maintien de la paix (en dernier ressort seulement, le Canada accepterait d'y participer); une contribution à l'effort international d'aide technique pour contenir la marée noire dans le Golfe.

Le second volet n'est guère plus convaincant. Il propose vaguement la création d'un « dispositif de sécurité régionale basé sur des garanties frontalières et un mécanisme de défense collective ». On dit s'inspirer ici de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), mais on affirme du même souffle que voilà une expérience difficilement transposable au Moyen-Orient. En effet, d'une part il n'est pas évident que la CSCE a joué un rôle aussi

Le plan canadien esquive les coûts de la paix, ou les refile aux pays du Moyen-Orient

crucial qu'on le dit dans le dégel Est-Ouest, même si elle a eu la vertu inestimable de garder ouverts les canaux de communications. D'autre part elle est née d'une époque de détente dont on ne voit pas poindre l'équivalent au Moyen-Orient. La suggestion paraît faite au hasard, pour la forme et sans recherche.

Le troisième volet attirera mieux l'attention, puisqu'il prétend s'attaquer à la racine des problèmes, afin d'arriver à un règlement durable. Au premier plan, le Canada place avec raison le règlement du conflit israélo-arabe, et redit son appui à l'idée d'une conférence internationale sur la paix au Moyen-Orient, malgré l'opposition des États-Unis et d'Israël. Là s'arrête son audace. Car tout en reconnaissant que la racine des problèmes tient aussi aux inéquités flagrantes dans la région, à la pauvreté qui persiste auprès des plus grandes richesses, c'est encore de retrait plus que d'engagement qu'il est question ici. On propose par exemple des mécanismes de coopération économique régionale qui laisseraient aux pays arabes le soin presque entier de l'énorme travail de reconstruction et de développement qui s'imposera après la guerre. Comme si les riches émirs, par quelque conversion au fédéralisme à la canadienne, allaient

verser des paiements de péréquation de l'Égypte au Maroc en passant par la Jordanie. Voeu pieux, qui cache mal un cynique désir de repli au lendemain d'un conflit qui aura fait un énorme trou dans les finances publiques canadiennes.

Enfin le Canada fait mine de vouloir couper une autre « racine », celle du libre commerce des armes qui a permis à Saddam Hussein, dictateur et tortionnaire, de se procurer librement l'énorme dispositif de guerre qui lui permet aujourd'hui de résister aussi longuement à l'extraordinaire puissance alliée. « La grande majorité des armes qui composent l'arsenal de l'Irak lui ont été vendues par des fournisseurs établis sur le territoire des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU », dit ingénument M. Mulroney, comme si ces « fournisseurs » n'étaient que des entrepreneurs privés, sans le moindre rapport avec leurs États. Comme si la France, par exemple, ne se mêlait jamais de la promotion et la vente de ses Mirage, ou que quelque capitaliste soviétique indépendant produisait des Scud à la chaîne. Il faudra bien plus que la tenue d'un « sommet mondial sur les engins de guerre et les armes de destruction massive », autre fleuron du plan canadien, pour cesser de créer des Saddam. Il faudra mettre en cause toute l'industrie de l'armement dans les pays industrialisés et en voie d'industrialisation, y compris ici, même si le Canada paraît plus vertueux pour n'être qu'un fournisseur de pièces, commençant essentiellement avec les États-Unis plutôt qu'avec des acquéreurs du tiers-monde.

Après les grands accords de désarmement, il faut maintenant « démanteler une bonne partie des infrastructures de production d'armes tant à l'Est qu'à l'Ouest », écrivait en janvier Bernard Wood, le directeur de l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales. Aucun plan canadien ne sera le moins crédible s'il ne va jusque-là, s'il n'ose dire clairement le prix de la fin du trafic. 55 millions d'emplois, dans le monde, sont liés à la défense, estimait l'année dernière le Bureau international du Travail.

Le plan dévoilé vendredi, au contraire, passe les coûts de la paix sous silence, quand il ne les renvoie pas aux bons soins des pays de la « région » dont on souhaite qu'elle se refasse vite une fortune dans le pétrole. On aurait mieux fait d'attendre la fin de cette guerre pour en tirer les leçons, si celles qu'on propose dès maintenant s'arrêtent aussi court.

LISE BISSONNETTE



André Patry

Chypre : le règne de l'intransigeance

IL Y A PLUS de trente ans, à la suite d'une entente conclue par la Grande-Bretagne, la Grèce et la Turquie, Chypre accédait à l'indépendance; et Mgr Makarios, chef de la communauté grecque de l'île, mettant fin à son exil, rentrait chez lui pour devenir président de la nouvelle république. Aujourd'hui, Chypre est divisée en deux zones ayant chacune son gouvernement propre, qui séparent des contingents des Nations unies. Sur son territoire, la Grande-Bretagne maintient une présence militaire qui remonte à 1878, année où elle avait été autorisée par la Turquie à occuper et à administrer la grande île pour être en mesure de secourir les Turcs au cas où ceux-ci seraient attaqués par la Russie dans leurs possessions du Caucase.

Chypre appartient à l'Asie par la géographie. Mais la culture de la majorité de ses habitants la rattache à l'Europe, ce qui l'a induite à solliciter son entrée dans la Communauté économique européenne. Celle-ci n'a pas retenu cette candidature, malgré l'existence depuis 1987 d'une union douanière entre Chypre et la CEE. La situation qui persiste dans l'île empêche en effet les Européens d'admettre au sein de leur organisation communautaire un État dont 40 % du territoire échappe toujours à l'autorité du seul gouvernement reconnu internationalement.

Le drame chypriote, dans ses éléments actuels, remonte à 1955 alors que le mouvement nationaliste EOKA, dirigé par le général Georges Grivas, déclencha une lutte armée pour l'union avec la Grèce qui fera quatre cents morts en quatre ans. Incapable d'apaiser la tension provoquée entre les communautés grecque et turque par l'action violente de l'EOKA, l'Angleterre se tourna vers la Grèce et la Turquie et s'entendra avec elles pour garantir en commun l'indépendance de l'île. De cette initiative naîtront les accords signés à Zurich le 11 février 1959 entre les représentants d'Athènes et ceux d'Ankara, auxquels Londres donnera son adhésion le 17 février suivant.

CES ACCORDS comprennent trois documents dont le premier définit les principes fondamentaux de la constitution de Chypre, qui avaient été élaborés dans la plus grande discrétion par une commission mixte composée de représentants des communautés grecque et turque de l'île ainsi que de ceux des gouvernements grec et turc.

La constitution chypriote relève, à certains égards, du surréalisme. Elle confirme de façon ostensible et rigide le caractère dyarchique de la République. S'il n'y a qu'un seul territoire, il y a deux communautés, et chacune d'elles est souveraine dans sa sphère de compétence. L'État ne peut fonctionner normalement sans le concours de l'une et de l'autre.

Chypre possède un président et un vice-président élus au suffrage universel direct. Le premier est désigné par les électeurs de la communauté grecque, le second par ceux de la communauté turque. Le président représente l'État, mais le vice-président assiste aux actes officiels. En réalité, le pouvoir exécutif est exercé par les deux dignitaires, tantôt conjointement, tantôt séparément, avec l'assistance d'un conseil des ministres dont les membres sont nommés suivant leur appartenance ethnique par le président ou le vice-président. Ceux-ci possèdent, du reste, conjointement ou séparément, un droit de veto très étendu.

IL EXISTE pour chaque collectivité culturelle une Chambre de communauté jouissant de pouvoirs législatifs exclusifs vis-à-vis des questions religieuses, éducatives et matrimoniales, ainsi que du droit de lever des impôts. Quant aux autres matières législatives, elles sont réservées à la Chambre des représentants dont les membres de langue grecque (70 %) et ceux de langue turque (30 %) doivent être élus par leur communauté respective. Les lois sont

adoptées à la majorité simple, mais les taxes et les impôts sont fixés à la majorité des députés de chacune des communautés. La cour constitutionnelle se compose d'une juge de langue grecque, d'un juge de langue turque et d'un juge choisi à l'étranger sauf en Grande-Bretagne, en Grèce et en Turquie.



Cette constitution exagérément bicommunautaire ne pouvait fonctionner bien longtemps. Après une série de crises mal surmontées, un coup d'État monté par Nicos Sampson avec la complicité d'Athènes et de Washington éclate le 15 juillet 1974 et déclenche une nouvelle guerre civile. Les Turcs envoient des troupes, lancent une offensive et finissent par occuper 40 % du territoire où vient se regrouper la communauté turque après le départ, selon les autorités de Nicosie, de près de 200 000 Chypriotes grecs.

Il y a donc maintenant à Chypre, outre les territoires cédés aux Britanniques par les accords de Zurich, deux régions distinctes séparées par une zone démilitarisée que surveillent des contingents des Nations unies. Chaque région se considère souveraine, mais le gouvernement de la partie turque, qui a proclamé en 1983 la « République turque de Chypre du Nord », n'est reconnu que par la Turquie. C'est le gouvernement de la partie grecque qui représente Chypre sur la scène internationale.

Après quinze ans de séparation, les communautés grecque et turque ne sont pas encore parvenues à s'entendre pour la réunification de l'île. Le secrétaire général des Nations unies, Perez de Cuellar, a accordé en 1989 une attention prioritaire à la question chypriote. Il a fait plusieurs propositions, présenté au moins trois projets, fixé des échéances. Ses efforts ont échoué.

La méfiance entre les deux communautés a atteint une telle profondeur qu'aucune des parties n'est disposée à faire les concessions indispensables à la réunification de l'État. Les Grecs souhaitent un gouvernement central fort qui laisserait néanmoins à la minorité turque une large autonomie. Mais les Turcs veulent deux communautés égales en droit. Quelques Grecs accepteraient un président turc dans une île sans division; mais la plupart des hellénophones s'opposent à cette idée parce qu'ils considèrent que, majoritaires, la fonction présidentielle leur revient de droit.

DU CÔTÉ démographique, toutefois, les choses pourraient finir par changer. Depuis l'arrivée des troupes d'Ankara, environ 40 000 colons venus de Turquie se sont installés dans la partie turque de l'île, et les autorités locales tiennent à ce qu'ils y restent en permanence même s'ils ne sont guère estimés par les Chypriotes de souche. Si d'autres colons venaient s'ajouter à ceux qui sont déjà établis, les rapports démographiques entre les deux communautés ne manqueraient pas alors de se refléter avec toutes les conséquences prévisibles. Des observateurs ont fait remarquer que si les Chypriotes grecs continuent de se montrer trop exigeants vis-à-vis de la réunification, ils finiront par avoir un jour en face d'eux des interlocuteurs originaires de la Turquie! Même s'il est douteux qu'on puisse en arriver là, rien n'indique que l'imbroglio chypriote soit à la veille d'un règlement. Ce règlement, c'est peut-être l'Europe communautaire qui finira par l'imposer.

LETTRES AU DEVOIR

Méthode douteuse

DIMANCHE DERNIER, les pompiers de la municipalité du village d'Oka récoltaient l'obole des automobilistes pour une cause genre paralysie cérébrale ou autre.

Cette cause est louable en soi et il faut la supporter de nos dons. Mais, ça se gâte dans la méthode employée pour la cueillette des offrandes.

Ainsi, à l'intersection des Routes 640 et 344, les pompiers avaient installé des panneaux d'arrêt (STOP) qui évidemment n'étaient pas coordonnés avec les feux de signalisation; de plus, le camion d'urgence-pompier était placé bien en vue, tous deux clignotants rouges en alerte, pendant que des pompiers costumés et casqués tendaient la main aux automobilistes.

Les pompiers d'Oka ne sont pas les seuls à agir de la sorte. Plusieurs fois dans des municipalités du Québec, on a pu rencontrer d'autres groupes semblables qui agissaient de cette façon.

Cette procédure est contestable. Agir ainsi, c'est abuser de son pouvoir, c'est une forme d'intimidation. De plus, on se moque de la sécurité tout en piégeant les automobilistes.

Je souhaite vivement que la mairie d'Oka interdise ce genre d'abus.

Lois Lachapelle
Laval, 30 janvier 1991

Partage du prix Judith-Jasmin

ENTRE L'AFRIQUE, le sida, la pauvreté, la TPS et la guerre, vous comprendrez qu'il m'ait fallu un certain temps pour répondre à un commentaire défavorable au Prix Judith-Jasmin radio, attribué par le Cercle des Femmes Journalistes à mon reportage « Des femmes et le sida ».

Toutes les collaborations à ce reportage nous ont été précieuses. Nous ne l'avons jamais caché. Lors de la première diffusion en décembre 89, on précisait la participation et la collaboration spéciale des réalisatrices Mmes Marie Fortin et Lise Bonenfant, de Vidéo-Femmes, qui nous avaient permis d'utiliser des extraits sonores de leur Vidéo « Le Sida au Féminin ».

Le style radiophonique ne permet pas toujours de rendre évident le rôle des différents collaborateurs. C'est pourquoi nous précisons habituellement ce genre d'information en présentation de l'émission. C'est ce que nous avons fait en première diffusion.

Je me garde bien de prendre seule tout le crédit. La façon dont le reportage a été rediffusé a pu le laisser croire. Je le regrette.

Ce reportage, c'est la qualité des collaborations bien sûr, mais c'est aussi des interviews, des textes d'enchaînement, un choix d'extraits, un scénario et une conception globale.

C'est ce reportage-radio de l'émission *Les Actualités*, de Radio-Canada, que le jury a entendu et évalué selon les règlements actuels du Prix.

Rien n'a jamais été secret. J'ai plusieurs fois exprimé ma reconnaissance à Mmes Fortin et Bonenfant.

Je regrette sincèrement toute maladresse ou tout propos subséquent qui aient pu laisser penser autrement.

Sachez enfin, que j'ai déjà offert une partie du 1000 \$ à une Fondation québécoise qui ouvrira bientôt une résidence pour les femmes et les enfants sidéens.

Lise Garneau
Montréal, 25 janvier 1991

Le théâtre et son double

À L'ORIGINE, le théâtre prenait la forme d'un sacrifice humain. Aujourd'hui, dans le golfe Persique, des soldats sacrifient leur vie pendant que tous les soirs, à 18 heures, on s'installe confortablement dans son fauteuil pour regarder le Bulletin de guerre. Serait-on en train de renouer avec nos origines? Le théâtre, après avoir atteint son paroxysme de beauté, retournerait-il à sa préhistoire en s'intégrant dans une forme de rituel funéraire?

Préhistorique, ce théâtre l'est aussi par son caractère bestial et inhumain : la violence est désormais affaire de routine. La guerre théâtralisée devient un irréalité, une fiction. D'abord, nous avons le loisir d'admirer les « feux d'artifice » américains... Plus tard, le drapeau, signe de victoire, se dresse sur le sol koweïtien... Enfin, le pétrole s'étale sur le Golfe à la manière du rideau sur la scène...

Qu'est-il advenu de la tragédie? Le genre s'est transformé en un théâtre de l'absurde où l'abstraction bat son plein. Des représentants officiels de l'armée, cartes à l'appui et baguette à la main, nous font la leçon du jour. Nous avons l'impression de maîtriser la matière. En réalité, nous n'avons rien appris sinon le déploiement d'une fausse représentation. Les populations civiles ont été évacuées du petit écran pour faire place à la ferraille militaire.

Les médias parlent sans cesse de la guerre mais ont bien soin de ne pas la montrer. La censure règle le spectacle; le metteur en scène (CNN) dirige les troupes médiatiques internationales. On évite toute

image susceptible de provoquer notre pitié ou notre révolte. Le « théâtre de la cruauté » est réduit à un jeu futile et ridicule dans lequel les vrais problèmes sont exclus.

Comme les spectateurs, les médias sont passifs. Dociles, ils ne se dressent pas contre le monopole exercé par CNN. Comment peut-on accepter une désinformation si patente? C'est notre conscience éthique qui est en cause : nous n'avons pas le droit de poser des jugements sans connaître le fond de la question. En tant que citoyens d'une même planète, nous devons réagir contre cette déformation de la réalité.

Paradoxalement, les grands oubliés de ce spectacle sont les acteurs. Les quelque 1 320 000 soldats ont été substitués à l'écran par des avions qui pourraient très bien, à la limite, être des joujoux télécommandés. Rien ne nous mentionne la présence humaine. C'est un théâtre abstrait. Destructrice, la guerre? Allons donc! C'est surtout une guerre productrice d'effets spectaculaires.

Hélène Visentin
Renée-Claude Lorimier
Montréal, 5 février 1991

Un système médiocre

CE DEVRAIT être un commencement de guérison que l'on consente à reconnaître que nos écoles sont bien malades (cf. Pierre Desgrasseillers, LE DEVOIR, 31-1-88). Voilà 30 ans que des voix crient, mais allez donc! La Révolution tranquille a eu le temps de faire tout le mal qu'elle nous voulait et les grands pionniers du Mouvement laïc ne se saliront pas les mains à réparer leurs bêtises.

Il y a pour le moins un grand vice fondamental de notre système actuel, qui est qu'il n'a pas la décence de faire sa propre analyse et sa propre critique. Personne, au vrai, ne sait qu'est-ce qui s'enseigne dans les classes : demandez aux directeurs, ils vous l'avoueront tous les premiers. Ils ne sont pas là pour ça; personne n'est là pour ça. Des mots d'ordre sont lancés, émanant du ministère, mais il n'y a pas de suivi... Autrement dit : il n'y a pas d'inspecteurs d'écoles. Le professeur fait ce qu'il veut et personne ne l'aide à saisir son point crucial d'insertion dans un système bien construit.

L'instruction est une pyramide du savoir, dans laquelle chaque pierre a sa place en son lieu, en son temps. Quand la pierre n'est pas mise, tout le reste est menacé. Quand un enfant n'a pas appris par cœur l'ordre des lettres de l'alphabet en première année, ne vous étonnez pas qu'au niveau universitaire, il soit incapable de trouver un mot dans un dictionnaire. Et tout le reste est à l'avenant.

Un inspecteur d'écoles n'est pas un monstre. Il est celui qui saisit la cohérence du système et s'assure que tout est enseigné avec ordre et méthode.

Et ceci n'est qu'un tout petit grain de sable dans notre horrible système d'éducation, qui n'est même pas un simple et médiocre système d'instruction. Ceux qui voulaient notre mort ne pouvaient faire mieux. Pour ce qui est de la déchristianisation, cependant, le résultat est magique, chapeau!

Edmond Robillard
Montréal, 1er février 1991

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910

Directrice
LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef
et directeur de l'information
Bernard Descôteaux

Directeur délégué à l'administration
André Leclerc

Rédacteurs en chef adjoints
Jean Francoeur, Albert Juneau,
Michel Lefèvre

Directeurs adjoints de l'information
Pierre Cayouette, Jacques Chabot,
Guy Deshaies

FAIS CE QUE DOIS